

Pflanzenschutzprobleme / Problèmes phytosanitaires

Liste avec priorisation

Definition / Définition:

Pflanzenschutzproblem: (Lückenindikationen)
 Problèmes phytosanitaires: (indication des lacunes)

Eine Lückenindikation im Sinne der Pflanzenschutzmittelverordnung besteht nur, wenn bei einer Kultur für einen Schädling oder eine Krankheit für eine notwendige Anwendung kein oder höchstens ein ungenügend wirksames Pflanzenschutzmittel bewilligt ist.
 Rappelons que selon l'ordonnance sur les produits phytosanitaires, on parle de lacune d'usage lorsqu'aucun produit ou lorsqu'un produit insuffisamment efficace est autorisé pour combattre un ravageur ou une maladie dans une culture donnée.

Legende / Légende:

bisherige Priorisierung / priorisation à ce jour:

- 1** dringend im Folgejahr zu bearbeiten / à traiter d'urgence l'année à venir
- 2** bearbeiten, wenn noch Kapazitäten bestehen / à traiter s'il reste des capacités disponibles
- 3** als weniger wichtig betrachtet / considéré comme moins important

Abkürzungen / Abréviations:

- WS **M**atières actives
- CP **C**rop Grouping
- PS **P**flanzenschutzmittelverordnung / **O**rdonnance sur les produits phytosanitaires (OPP)

Status AGS

- U** unmöglich, kein ACW-Projekt machbar / impossible, pas de projets-ACW réalisable
- f** fertig, abgeschlossen / fini, terminé
- L** bereits laufend / déjà en cours
- leer** z.Z. keine Aktivität / actuel pas des activités

Bereich / Domaine

- I** = Insektizid, **A** = Akarizid, **F** = Fungizid, **H** = Herbizid, **D** = Diverses, **L** = Lebende Organismen
- I** = insecticide, **A** = acaricide, **F** = fongicide, **H** = herbicide, **D** = Divers, **L** = Organisme vivant

Marquage (sera fait à la séance du 15/16.11.2022)

- Projet retiré
- Projet est résolu
- Projet est reporté

Aktuelle Sortier-Reihenfolge:
 ➔ nach Alphabet des betroffenen Gemüses, nach Bereich (A/D/F/H/L), dann nach Jahr
Actuel ordre de tri:
 selon l'alphabet de légumes (en allemand), la domaine (A/D/F/H/L) puis par année

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spezifikation de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
1	23-26	bisher	L	1.1	Freiland 2022/12	Agroscope gemeinsam mit regionalen Partnern	Poireau, oignon	Lutte contre les thrips	I	Les produits Perfekthion et Pyrinex contre les thrips sont caducs. Il manque des produits efficaces. Seuls les insecticides du groupe de matières actives des pyrèthrinoides et néonicotinoïdes sont autorisés contre les thrips. Nous craignons le développement de résistances. Nous demandons de nouvelles matières (p. ex. MOVENTO SC) actives efficaces appartenant à d'autres groupes de MA. Autorisation de l'Azadirachtine sur poireaux et oignons, en deuxième option contre les thrips.	Azadirachtin Spirotetramat	NeemAzal (Andermatt Biocontrol Suisse) Movento (Bayer)	FRL nov. 2022: Audienz für Kopfkohle und Rosenkohle wurde von der Firma gestellt. Blattkohle können nicht mitgenommen werden. Vertimec Gold: VSGP klärt dies mit der Firma ab. Minecto One wäre eine Möglichkeit: VSGP klärt dies mit der Firma ab. Notfallzulassung. AGS sep. 2022: Audienz est désormais autorisée contre les thrips sur les salades. Pour les choux pommés, des essais sont en cours pour développer des stratégies de lutte. Demande d'autorisation pour Audienz par extrapolation partant de salades ? Demande d'autorisation pour Vertimec Gold ? Pour les oignons comestibles et le poireau, l'infestation par les thrips doit pouvoir être maîtrisée, selon les déclarations des conseillers pratiques, en appliquant une gestion sélective de l'irrigation (cf. demandes antérieures au FRL). La situation est difficile à tous points de vue pour les oignons en bottes. Le cyantraniliprole, un insecticide proposé entre autres et qui n'a encore été autorisé nulle part en Suisse, semblait jusqu'à présent ne pas pouvoir être autorisé pour des raisons écotoxicologiques. FRL nov. 2021: D'autres essais sont en cours chez AGS pour 2022 avec différentes substances actives et à l'Inforama Seeland, le comportement varié de quelques variétés de choux blancs contre les thrips est examiné. AGS sep. 2021: Sur la base des études de résidus réalisées par Agroscope, pour lesquelles les analyses chimiques ont été financées par l'USM, Audienz a été récemment homologué contre les thrips dans les salades (Asteraceae). Un premier essai d'efficacité contre les thrips sur le chou pommé pouvait être réalisé dans le Seeland. À partir de 2022, d'autres essais stratégiques seront nécessaires. FRL nov. 2021: L'irrigation ciblée est une possibilité. Les cantons doivent échanger ces informations avec les producteurs. Pour les oignons en bottes, le problème n'est pas résolu. Le problème subsiste également pour les oignons. Mais il s'agit avant tout d'une question de stratégie. Maintenir. Neem autorisé sur les poireaux. AGS sep. 2021: Des expériences pratiques actuelles présentent un intérêt FRL 2020: Plutôt une question de la stratégie (Extension). Maintenir ici, poursuivre. AGS sep. 2020: Est-ce que l'entreprise a déposé une demande pour Movento sur poireau ? On en est ou concernant NeemAzal ? FRL nov. 2019: L'UMS se renseigne auprès de la firme sur ce qu'il se passe pour le poireau. AGS sep. 2019: Plusieurs produits autorisés existent. Il n'existe pas d'autorisation du spirotetramate à l'étranger à laquelle se référer pour déposer une demande d'usage secondaire. FFG nov. 2018: Il faut adapter la stratégie de lutte et les conditions-cadre. Des substances actives les plus variées sont disponibles. Maintenir tel quel. Voir aussi le projet Extension. Le spirotetramate (Movento) serait une substance active importante. AGS sep. 2018: La question se pose de savoir comment améliorer l'efficacité de Movento contre les thrips. D'autres insecticides comme Audienz, Vertimec, Gazelle SG... sont autorisés sur poireau. Atténuation des attaques à l'aide d'une stratégie d'irrigation (essais Inforama) Commentaires 2016-2017 supprimés.
2	20-27	bisher	L	1.2		VSGP	Légumes en général	Extension de l'homologation de Dagonis (fluxapyroxade + difénoconazole) aux légumineuses, aux oignons et au poireau	F	L'extension de l'homologation a abouti en Allemagne et serait aussi utile en Suisse.	Fluxapyroxad + Difenoconazol	Dagonis (BASF)	FRL nov. 2022: encore en cours de traitement auprès du service des homologations. AGS sep. 2022: l'entreprise a déposé des demandes. Où en est le processus d'autorisation ? FRL nov. 2021: Maintenir. Des demandes ont été déposées. Comme pour diverses autres demandes d'autorisation, il manque la transparence quant à l'état d'avancement du processus d'autorisation. L'UMS et ses représentants politiques sont en train d'activer les services impliqués dans le processus d'autorisation afin que les demandes soient traitées rapidement. AGS sep. 2021: L'USM doit clarifier si l'entreprise a déposé des demandes d'extension et si elles progressent. FRL 2020: Demande usage mineur déposée. Attendre l'homologation. AGS sep. 2020: L'entreprise est d'accord de demander, par analogie à l'Allemagne, les mêmes indications pour la Suisse. FRL nov. 2019: La firme a d'abord besoin d'une autorisation européenne pour Dagonis dans d'autres cultures. Puis elle procédera aux extensions également en Suisse. La firme se renseigne sur les cultures pour lesquelles une autorisation est souhaitée. La firme demande au secteur de l'aider. Un groupe de travail constate les besoins. AGR, les conseillers et les producteurs se réuniront dans ce but. AGS sep. 2019: Dagonis est d'ores et déjà autorisé sur les premières espèces de légumes en Suisse. Il faut motiver la firme suisse à déposer des demandes d'extension pour des cultures légumières supplémentaires. Des demandes d'usage secondaire sur des cultures mineures peuvent être déposées selon le modèle d'autorisations existantes à l'étranger.
3	22-02	bisher		1.6		Agroscope, regionale Fachstellen	Légumes en général	Lutte contre diverses infections fongiques par la technique de la nébulisation	F	Les infections fongiques, dont le mildiou, causent d'énormes dommages dans la culture maraîchère. Les facteurs de pression fongique jouent un rôle important. La technique d'application est, entre autres, déterminante pour le succès de la lutte contre. L'efficacité d'un dispositif spécial de nébulisation doit être évaluée dans des conditions pratiques en plein champ et dans des serres. L'utilisation de fongicides conventionnels est à comparer avec Anolyte.	hypochlorige Säure hergestellt in einer Elektrolyse mit Membranzellentechnologie aus Wasser, Kochsalz und Strom	Anolyte (R)	FRL nov. 2022: Xeral sera probablement examiné en même temps. Question d'autorisation. AGS sep. 2022: un projet régional est en cours avec un procédé/produit analogue d'une autre entreprise. Comment traiter la demande de cette entreprise concurrente ? FRL nov. 2021: L'effet de l'application par nébulisation à froid peut être vérifié par des essais de stratégie. L'effet de la nébulisation à froid a cependant déjà été étudié en détail par AGS et des informations à ce sujet ont été publiées. Pour un traitement détaillé, le problème doit être précisé. AGS sep. 2021: Les agents de ce type peuvent être pris en considération dans les essais de stratégies fongicides pour des combinaisons culture-pathogène spécifiques.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
4	20-16	bisher		1.4			Légumes en général	Dicotylédones adventices dans les jeunes pousses d'épinard (Chénopodiacées, Chenopodiaceae)	H	Il n'existe aucune autorisation d'herbicide contre les dicotylédones adventices dans les jeunes pousses d'épinard. Pourquoi ne pouvons-nous pas bénéficier des autorisations pour les épinards Ajout: dès que l'OFAG aura actualisé la situation en matière d'autorisation pour les cultures de jeunes feuilles, il sera précisé quelles cultures de jeunes feuilles présentent des lacunes supplémentaires.			FRL nov. 2022: le terme Baby Leaf (Asteraceae, Chenopodiaceae, Brassicaceae) est désormais défini. Les concentrations maximales et les délais d'attente pour la culture mère doivent toutefois être connus pour obtenir des autorisations. Pour Baby Leaf (Chenopodiaceae), de nouvelles études de résidus devraient donc être menées depuis le début pour que les autorisations correspondantes puissent être demandées. Une clarification précise est nécessaire pour les épinards Baby Leaf. L'UMS contacte l'OFAG à ce sujet. AGS sep. 2022: Baby Leaf (Chenopodiaceae) constitue désormais une culture à part entière au niveau de l'autorisation. Les extensions d'autorisation par extrapolation à partir de l'épinard ne sont possibles sur la base des autorisations existantes que si un délai d'attente est fixé pour les indications concernées. Ce n'est pas le cas pour toutes les autorisations d'herbicides du sol pour les épinards. Par conséquent, de nouvelles études de résidus devraient être menées de fond pour Baby Leaf (Chenopodiaceae) afin que des autorisations correspondantes puissent être demandées. FRL nov. 2021: En Allemagne, il existe des autorisations "cachées" à cet effet. Les cultures Baby Leaf sont généralement compliquées à traiter. Les entreprises pourraient déposer de nouvelles demandes d'autorisation dans le cadre d'une procédure "usage mineur" pour Baby Leafs. Les délais d'attente pour la culture mère doivent toutefois être connus. Certaines substances actives possibles sont encore en cours d'examen ciblé. Le cas échéant, passer par des homologations d'urgence et des demandes C. AGS sep. 2021: Herbicides souhaités : Baby Leaf (Chenopodiaceae): Phenmedipham, Lenacil et Metamitron; Baby Leaf (Brassicaceae): en complément Metazachlor; Baby Leaf (Asteraceae): Propyzamid; Une procédure "à usage mineur" ne peut pas être engagée. L'USM devrait clarifier avec les entreprises ce qui est possible. FRL 2020: Etablissement d'un GT: AGS va contacter des producteurs. AGS souhaite connaître les lacunes existantes en production. Les producteurs peuvent s'adresser directement à AGS. Appel à ce sujet via les offices de la culture maraîchère. Eventuellement coordination par l'UMS. AGS sep. 2020: La problématique « protection des plantes sur Baby leaf » doit être passée au crible pour saisir les besoins une fois que la banque de données PPh de l'OFAG est enfin mise à jour. Est-ce maintenant le cas ? Probablement il ne sera inévitable de mettre en place des propres études de résidus pour cette culture en vue de l'obtention de nouvelles homologations. Il y a également des questions ouvertes pour le Babyleaf (épinard) en ce qui concerne les herbicides du sol en termes de résidus. AGS. Formation d'un groupe de travail proche de la production. Réalisation d'une enquête des besoins. FRL nov. 2019: La culture dans le viseur en occurrence sont les jeunes pousses d'épinard. AGS demande à savoir s'il existe un aperçu à l'OFAG. Presque tout est fait sauf pour six ou sept cultures qui n'ont pas encore été élaborées complètement. Les travaux de l'OFAG sont presque terminés. Quel sera l'état d'avancement pour les épinards après le traitement ? Les firmes pourront éventuellement déposer une requête d'extension quand tout sera clair. AGS suit ce dossier avec attention. AGS sept. 2019: La situation en matière d'autorisation des cultures de jeunes pousses est en mutation dans son ensemble. Les firmes peuvent demander des autorisations pour des cultures subordonnées de jeunes pousses sur la base des autorisations octroyées pour les cultures principales, pour autant que les délais d'attente définis pour les cultures principales (de référence) le permettent.
5	22-10	bisher	L	1.0		VSGP	Légumes en général	Désherbage du souchet (en particulier les renouées et le souchet comestible)	H	Il n'existe toujours pas de moyen de lutte à 100 % contre le souchet comestible. En Allemagne, le Spectrum (diméthénamide-P) est autorisé pour diverses cultures maraîchères contre le souchet comestible. Y a-t-il une possibilité que l'homologation de Spectrum soit également étendue pour la Suisse ? Cela serait particulièrement important pour le céleri. Est-il possible d'obtenir une homologation pour la culture maraîchère similaire à celle de l'Allemagne ? La lutte contre le souchet (Cyperus esculentus) revêt la plus haute importance. Les travaux des chercheurs de Agroscope ACW ont démontré tout l'intérêt de la substance active S-metolachlore et elle est sélective des choux. Extension d'homologation du désherbant DUAL GOLD sur les choux plantés. De plus fréquents défauts d'efficacité contre les adventices en post-levée sont apparus ces dernières années en culture de chou. Une conséquence a été, notamment, la prolifération des espèces de renouée. Nous recherchons des matières actives qui aient une meilleure efficacité en post-levée, surtout contre les renouées.	S-Metolachlor Dimethenamid-P	Dual Gold (Syngenta) Spectrum (BASF)	FRL nov. 2022: l'UMS est en contact avec les entreprises. Des autorisations spéciales sont possibles pour le maïs, le tournesol et la jachère nue. Des essais sont en cours pour Spectrum. L'entreprise est en train de clarifier certaines questions avec l'OSAV/OFAG (Minor Uses pour les cultures avec du souchet comestible). L'UMS a déposé pour différentes cultures une demande d'homologation d'urgence pour Spectrum. AGS sep. 2022: à l'avenir, Dual Gold pourra toujours être utilisé avec une autorisation spéciale sur les surfaces envahies par le souchet comestible. Pour Dimethenamid-P (Spectrum), l'entreprise a déposé des demandes d'autorisation pour différentes cultures maraîchères, lesquelles sont toujours en cours. Dimethenamid-P fait actuellement l'objet d'une réévaluation, de sorte que le processus d'autorisation a été retardé. UMS sep. 2022: concernant Dual Gold et Dimethenamid-P, l'UMS est en contact avec les entreprises. FRL nov. 2021: Maintenir. Divers travaux de recherche et publications sur le souchet comestible ont été réalisés par AGS. Voir aussi le commentaire de BASF ci-dessous. L'UMS doit cependant continuer à faire pression sur l'OFAG. Si des substances actives appropriées pouvaient être utilisées dans les cultures, le problème pourrait être endigué. Le problème doit être abordé avec une stratégie globale. AGS sep. 2021: Où en est la demande d'homologation ? USM, clarifier avec l'entreprise. FRL 2020: Attendre l'autorisation de Spectrum. AGS sep. 2020: La demande d'autorisation a été déposée. Quel est l'avancement de ce processus ? FRL nov. 2019: Demande pour Spectrum déposée. AGS sep. 2019: Selon information par la firme, la demande aurait été déposée à l'OFAG. FRL nov. 2018: La firme de protection phytosanitaire y travaille. Possibilité de déposer une requête d'usage mineur. La technique culturale concernant le souchet comestible est à évaluer exploitation par exploitation. AGS sep. 2018: Il est prévu de déposer une requête d'usage mineur pour un herbicide résiduaire contenant du diméthénamide-P à appliquer en postlevée sur choux pommés, choux de Bruxelles et choux à feuilles en prenant exemple sur la situation quant aux autorisations en Allemagne. Pour le chou-fleur qui n'est pas une culture mineure, il faut demander une extension de l'autorisation. Commentaires 2015-2017 supprimés.
6	19-02	bisher		1.6			Légumes en général	Bette à côte : teigne de la betterave	I	La teigne de la betterave attaque désormais plus fortement la betterave sucrière. On le rencontre aussi sur la bette à côte. Quelques exploitations ont signalé des pertes totales de certaines séries en 2017. Il manque des produits contre la teigne de la betterave	Lambda Cyhalothrin	Karate Zeon (Syngenta) NeemAzal (Andermatt Biocontrol Suisse)	FRL nov. 2022: demande d'autorisation déposée. Audienz est autorisé contre la mouche de la betterave mais pas contre la teigne de la betterave. AGS sep. 2022: Audienz est désormais autorisé. Une entreprise a-t-elle entre-temps décidé de déposer une demande pour un autre insecticide (p. ex. NeemAzal) ? UMS sep. 2022: Audienz et NeemAzal sont autorisés contre la mouche de la betterave. FRL nov. 2021: Audienz est homologué. Avec une seule substance active, il existe un risque de développement rapide de résistances. L'homologation d'une deuxième substance active devrait être initiée. AGS sep. 2021: Où en est la demande ? FRL 2020: Attendre la décision d'autorisation. VSGP oct. 2020: Gazelle : pas de nouvelles concernant la demande de 2017. Acétamipride dans la RC. AGS sep. 2020: Quel est l'état de la demande d'autorisation déposée ? FRL nov. 2019: Une fois que la firme déposera la requête, ce point sera soldé. La firme détient une autorisation sur blette en général pour Karate. Le nombre d'applications possibles est insuffisant. NeemAzal agit sur la mouche de la betterave et éventuellement aussi sur la teigne de la betterave. Valable aussi pour Audienz. La firme tente des essais. Gazelle pourrait constituer une autre possibilité. Gazelle agit de plus aussi contre les punaises. Les firmes restent actives dans ce dossier.. UMS oct. 2019: Une entreprise propose le lambda-cyhalothrine. AGS sep. 2019: AGS a monitoré la prévalence de ce ravageur. Quelques pyrèthroïdes sont homologués contre ce ravageur sur betterave fourragère et betterave sucrière. => Extension d'homologation ? Des vérifications générales sur l'efficacité des mesures chimiques seraient nécessaires. Demander aux firmes. FRL nov. 2018: Des dépôts d'autorisation de requête semblent possibles si besoin est. Un monitoring est en cours. L'UMS s'approchera de la firme de protection phytosanitaire. Agroscope serait prêt à examiner des substances actives. AGS sep. 2018: Quelques insecticides appartenant au groupe des pyrèthrinoides déjà utilisés sur bette à côte contre d'autres ravageurs sont autorisés sur betterave sucrière contre la teigne de la betterave. Il devrait par conséquent être possible d'étendre à la bette à côte l'autorisation contre la teigne de la betterave en consentant un effort minimal.
7	23-04	neu		2.4			Légumes en général	Melia azedarach comme répulsif pour insectes	I	Je vous recommande vivement d'étudier l'arbre Melia azedarach (un parent du neem - Azadirachta indica) comme moyen potentiel de répulsion contre les insectes. https://www.mcourses.net/cours/memoires/ahm3clic97.pdf Je pense que l'arbre qui croît dans les régions où les kakis fructifient, pourrait également pousser en Suisse. Je peux volontiers mettre à votre disposition des graines et du matériel végétal - origine Corse			FRL nov. 2022: une entreprise intervient-elle ici ? Un moyen pour parvenir au but. Haute priorisation. Est retiré de la liste => biffer. AGS sep. 2022: existe-t-il déjà des préparations (commerciales) à base de tels extraits ? Comment l'industrie des PPh voit-elle les choses ?
8	23-11	neu		1.2			Légumes en général	Homologation du Capsanem (Steinernema carpocapsae) pour lutter contre les punaises mirides – toutes cultures maraîchères	I	La punaise Nesidiocoris tenuis peut causer des dégâts importants en cultures de tomates et a été détectée sur d'autres cultures. Les dégâts occasionnés sur tomates sont des anneaux nécrotiques sur tiges et pétioles qui affaiblissent voire inhibent la croissance et des chutes de fleurs. Le produit Capsanem, homologué chez nos voisins permet une lutte efficace et respectueuse de la lutte biologique.	Steinernema carpocapsae	Capsanem	FRL nov. 2022: demande d'autorisation déposée. AGS sep. 2022: l'entreprise devrait déposer une demande d'autorisation pour les cultures où cela fait sens en raison des organismes nuisibles présents.
9	23-10	neu		1.4			Légumes en général	Homologation des huiles paraffiniques - toutes cultures maraîchères	I, A	L'acariose bronzée, Aculops lycopersici, est un problème croissant en Europe dans les cultures de tomates. La cochenille a été détectée ces dernières années en cultures de basilic et dans une culture de tomates à Genève en 2022. Des méthodes de lutte alternatives avec des huiles paraffiniques (Promanal) ont fait leurs preuves pour lutter contre ces ravageurs particulièrement polyphages et causant des dégâts conséquents.	huile de paraffine	Promanal	FRL nov. 2022: selon l'entreprise, il s'agit de deux ravageurs (acariose bronzée et cochenille). Biffer l'acariose bronzée. Poursuivre la cochenille. AGS sep. 2022: l'entreprise devrait déposer une demande d'autorisation pour les cultures où cela fait sens en raison des organismes nuisibles présents.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
10	22-29	bisher	L	1.1		Agroscope + regionale Fachstellen	Légumes en général	Vers fil de fer Homologation de l'Attracap® pour lutter contre le Taupin vers fil de fer	I, L	Le ver fil de fer cause des dégâts de plus en plus importants dans les cultures sous abri. Les dommages causés entraînent la mort des plantes (perte du système racinaire). Le produit Attracap® (Methazium brunneum) présente de bons résultats en culture de plein champ tout en respectant la flore et la faune du sol.	Methazium brunneum	Attracap (Omya)	FRL nov. 2022: pas de réponse de la part de l'OSAV. AGS sep. 2022: des essais à long terme avec Attracap contre les vers fil de fer sont en cours chez AGS. Ce produit a-t-il pu être autorisé entre-temps pour les pommes de terre ? => demandes d'extension pour les cultures maraichères ? FRL nov. 2021: La demande pour les pommes de terre est déposée. Si l'entreprise obtient l'homologation pour les pommes de terre, des demandes seront déposées pour d'autres cultures. AGS sep. 2021: Ces dernières années, divers essais ont été réalisés sur des pommes de terre et des salades qui démontrent un effet partiel de cette préparation d'organismes. AGS clarifie dans le cadre d'un essai de longue durée, dans quelle mesure l'utilisation de ce produit peut être encore optimisée dans l'assolement. La question se pose de savoir pour quelles cultures l'entreprise a déjà déposé des demandes d'homologation et où elles en sont. FRL 2020: Attendre les résultats AGS. Maintenir. Priorité des entreprises est aux pommes de terre (homologations en cas de situation d'urgence). Défi relativement élevé (donnés sur l'effet provenant des essais sont difficiles à explorer à cause du comportement du vers fil de fer, sur le terrain pas comme au laboratoire, etc.). L'OTM dispose de résultat d'essais à ce sujet et est prêt à publier ces résultats via FRL. AGS sep. 2020: L'effet est limité dans les cultures de courte durée lors d'une application à court terme. AGS a mis en place un essai à long terme. Des résultats suivront. FRL nov. 2019: OTM a réalisé des essais avec d'autres substances actives contre le ver fil de fer et présenté ses résultats. Téfuthrine : La production voit-elle un besoin en la matière ? AGR ne travaille pas sur la pomme de terre. Retour de la production : il ne faut pas travailler sur ce sujet. Un essai avec un champignon contre le ver fil de fer a été mené en Autriche. Verryfer ?? Technique de l'appât avec la même substance active. La firme demande une autorisation pour 2021/2022. Continuer de travailler sur ce sujet. AGS sep. 2019: En Suisse romande (OTM), des essais avec Beauveria bassiana ont été menés sur plusieurs espèces de légumes en échange avec AGS. Des essais similaires sur patate douce sont en cours en ce moment chez AGS. Les essais sur pomme de terre seraient à coordonner par la filière de la pomme de terre, car ce n'est pas un légume.
11	22-27	bisher		1.0		VSGP, BLW	Légumes en général Concombres, tomates, aubergines, piments	Tomato Brown Rugose Fruit Virus ToBRFV (Jordanvirus), lutte contre le virus : autorisation d'un désinfectant en renfort du MennoFlorades	D	Le virus du ToBRFV inquiète la profession. Au vu de la situation européenne, des mesures et outils de protection doivent être à disposition des producteurs suisses. La désinfection du matériel de culture est un point crucial dans la stratégie de lutte contre ce pathogène. Dans ce contexte un désinfectant propose un spectre d'action satisfaisant.	monopersulfate, acide sulfamique	Virkon S (Antec Int. GB resp. Arovet, Dietikon)	FRL nov. 2022: encore en cours de traitement auprès du service des homologations. UMS sep. 2022: analogue au n° 23-16 AGS sep. 2022: Virkon S a été autorisé entre-temps FRL nov. 2021: Regrouper avec le n° 22 - 27. L'utilisation de Virkon H est recommandée. Virkon S est autorisé. Ajouter Xeral à l'évaluation, mais évaluer également les autres substances actives possibles. Des essais d'efficacité seraient un projet d'extension. AGS Conthey travaille actuellement sur ce sujet. A l'étranger, diverses informations sur les différents désinfectants ont été élaborées. Rassembler les résultats de l'AGS Conthey et des services spécialisés. Il faut des ressources et des finances. Au sein de l'UMS, il y a la CI Tomates qui pourrait apporter ici son aide. Une demande sera faite à ce sujet. Le problème sera débattu dans un exposé lors de la conférence nationale de production sous abris. Les essais doivent être effectués en serre de quarantaine. UMS nov. 2021 : Xeral n'est pas adapté à la désinfection des surfaces selon les indications du fabricant. Il s'agit ici plutôt du produit Xeron, qui est toutefois déjà autorisé dans les serres. UMS oct. 2021: Le fournisseur est en train d'éclaircir une extension d'homologation de Virkon S à la désinfection de serres, mais sans aucune priorité. Il recommande d'importer l'autre produit Virkon H de l'étranger. AGS sep. 2021: Virkon S n'a jusqu'à présent été homologué en Suisse que dans le domaine vétérinaire. Il convient de clarifier avec l'entreprise détentrice du produit si elle est prête à soumettre une demande pour le secteur horticole. FRL 2020: Homologué comme désinfectant commercial pour la lutte contre les maladies animales officiellement ordonnées (OSAV). Viser l'approbation pour la désinfection des appareils / serres c'est-à-dire tous les matériaux inertes ? Prise de contact avec l'entreprise (UMS). Menno Florades est utilisé en Suisse. Son effet sur le ToBRFV n'est pas connu. AGS sep. 2020: La désinfection des serres est également traitée dans le projet d'extension 21-03.
12	22-08	bisher	L	1.1		Agroscope, Konservenindustrie	Légumes en général Épinard, Oignons, Échalotes, Poireau, Racines d'endive, Chicorée witloof, Haricots non écossés, Pois	Désinfection des semences	I	Il manque un produit de désinfection des semences efficace pour l'épinard. La téfuthrine serait-elle une alternative ? Homologuer la téfuthrine comme désinfectant des semences contre la mouche des semis. Suite au retrait de désinfectants des semences (p. ex. imidacloprid (Gaucho)) il faut trouver des nouveaux produits. Chlorpyrifos étant un désinfectant des semences effectif à été homologué en CH. Malheureusement cette substance active est plutôt sur la liste noire en UE. Extension de l'homologation d'un produit approprié pour oignons (tous), échalotes, poireau, racine de chicorée, chicorée witloof. L'entreprise a déjà déposé le dossier correspondant mais la réponse de l'OFAG est en suspens, même après plusieurs mois. Pour la mouche des semis il faut également continuer à chercher des nouvelles substances actives. Des essais avec des nouveaux traitements des semences insecticides sont en cours pour haricots. Ces essais resp. les homologations futurs devraient être élargis en même temps pour pois. Il faut trouver une solution alternative biologique. Inclure le FiBL. Andermatt Biocontrol pourrait nous être très utile. Samuel Stüssi, chef du secteur de la culture des légumes, pourrait nous appuyer dans le choix des produits pour commencer des essais.	Tefluthrin	Force 20 CS (Syngenta)	FRL nov. 2022: l'épinard a besoin d'un fongicide comme désinfectant de semences. Des autorisations existent dans l'UE. Elles ne sont pas admises en Suisse. L'UMS intervient pour que les désinfectants autorisés dans l'UE obtiennent également une autorisation en Suisse. Des entreprises sont contactées. Formuler les traitements de semences dans différentes cultures comme projet d'extension. Qu'est-ce qui est efficace, comment est-il efficace, serait-il un projet d'extension ? Des autorisations de substances actives doivent figurer dans la liste des lacunes. Le traitement peut-il également être abordé dans le cadre de la procédure Minor use ? Thomas Imhof clarifie ce point auprès de l'OSAV. AGS sep. 2022: la discussion sur la téfuthrine en tant que désinfectant doit être relancée avec l'entreprise FRL nov. 2021: Demande d'homologation a été déposée. Les pyrèthroides ont actuellement des difficultés en Suisse. Une procédure est en cours. Pour l'instant, il ne sert à rien d'aller plus loin. Une fois que la procédure sera résolue, il sera éventuellement possible de s'y atteler à nouveau. AGS sep. 2021: La demande d'homologation de la téfuthrine ne progresse pas. AGS a mené en 2021 des essais d'efficacité avec des substances alternatives sur des haricots, en commun avec l'industrie des conserves. En raison d'un manque de pression d'envahissement de la mouche des semis des haricots, aucun résultat n'a pu être obtenu. FRL 2020: Processus en cours, attendre et maintenir. Alternatives sont examinées. AGS sep. 2020: Des traitements des semences au téfuthrine ont été demandés pour haricots, pois et chicorée witloof. La procédure d'autorisation est en cours. FRL nov. 2019: Les requêtes ont été déposées pour les haricots et les pois. Les oignons, les endives et la mâche sont d'autres cultures où des remplacements sont nécessaires. Aucune autre culture n'est dans le viseur pour le moment. Un certain nombre de données de résidus a été élaborées par AGS. Encore une année de collecte de données. Il faut encore plus de soutien de la filière pour montrer l'importance de trouver une solution vis-à-vis de l'OFAG. Il est indispensable que le secteur maraîcher soutienne les entreprises PS auprès de l'OFAG. Intégrer dans la liste des points ouverts. D'autres cultures devraient être envisagées à ce sujet. La production se verra certainement confrontée à d'autres problèmes encore. A l'étranger cela est souvent réglé par une autorisation spéciale. L'UMS se renseigne auprès de l'OFAG comment cela est à gérer à l'avenir. UMS oct. 2019: Selon l'entreprise l'OFAG demande des suppléments à la demande concernant les haricots. AGS sep. 2019: La téfuthrine comme produit de remplacement du chlorpyrifos a été essayé avec succès en 2018 et 2019 sur haricot et pois. La firme est prête à promouvoir une demande d'autorisation pour ce produit d'enrobage. Dans de nombreuses autres cultures, le vide laissé par l'abandon des néonicotinoïdes est difficile à combler. Il faut rechercher des solutions à l'échelon international main dans la main avec l'industrie. Des études d'efficacité et des résidus sont menés par Extension Légumes main dans la main avec SCFA. Une demande concernant les haricots est déjà pendante. Une demande corrépondante devrait également être possible sur pois sur la base des essais menés cette année. FRL nov. 2018: À entreprendre à l'échelon international. Agroscope serait prêt à collaborer à ce sujet dans un réseau. La situation avec les insecticides deviendra de plus en plus problématique. Continuer d'observer l'évolution dans l'UE. AGS sep. 2018: Le retrait après la fin de 2018 des divers néonicotinoïdes utilisés pour enrober les semences destinées à la culture en plein champ créera des manques de produit supplémentaires. Il faut rechercher des substances actives de remplacement à l'échelon international. Agroscope siège avec l'OFAG dans l'unité de coordination européenne pour les Usages mineurs de l'UE. Cette instance traite aussi les questions et besoins dans le domaine du traitement des semences. En ce qui concerne l'enrobage avec des substances (de base) dites alternatives, on manque en partie d'expérience quant à l'application et l'efficacité.
13	23-13	bisher	L	1.1		BLW	Aubergines	Homologation de l'hexythiazox (Nissostar) pour lutter contre l'acarien	A	L'acarien Tetranychus urticae est un ravageur important en cultures d'aubergines qui impacte fortement les plantes et leur production. Nous disposons actuellement d'acaricides touchant les stades mobiles mais aucun acaricide touchant les stades larvaires n'est homologué. Le produit Nissostar (Hexythiazox) est compatible avec les auxiliaires biologiques et montre une très bonne efficacité.	Hexythiazox	Nissostar (Stähler)	FRL nov. 2022: autorisation accordée. AGS sep. 2022: où en est la demande d'autorisation déposée il y a des années ? FRL nov. 2021: Demande d'homologation a été déposée. L'entreprise Stähler se renseigne auprès de l'OFAG à ce sujet. AGS sep. 2021: Où en est le processus d'homologation ? FRL 2020: Demande d'autorisation déposée. Attendre la décision concernant l'objection par une NGO. VSGP oct. 2020: prêt à être approuvé, mais objection soulevée par les NGOs en juillet 2020. AGS sep. 2020: Nous n'avons rien entendu de la part de l'OFAG FRL nov. 2019: L'UMS a été informée par la firme que l'autorisation a été demandée. L'UMS réitérera sa demande. AGS sep. 2019: Où en est le processus d'autorisation ? FRL nov. 2018: Une requête de type C a été déposée. Maintenir jusqu'à réception de l'autorisation. VSGP oct. 2018: La firme va faire une demande C. AGS sep. 2018: A-t-on déjà demandé à la firme propriétaire du produit ? Où en est la demande d'autorisation ? Commentaires 2017 supprimés.
14	23-01	neu		1.2			Asperge blanche, asperge verte	Défanant	H	En tant que culture permanente peu concurrentielle, la gestion des adventices revêt une importance décisive, car la pression des adventices peut augmenter continuellement pendant la durée de vie d'environ 10 ans. Jusqu'à présent, la substance active glufosinate (Basta 150 ; BASF W-7346/ Paloka ; Omya W-7122) avait été autorisée comme herbicide foliaire non sélectif dans les jeunes plantations d'asperges et dans les plantations de production entre les lignes après la récolte. Cette autorisation était liée à des conditions d'utilisation strictes. En plus des autres herbicides sélectifs autorisés sur l'asperge, la substance active représentait en quelque sorte un dernier frein pour maîtriser la pression des adventices. La période de liquidation des stocks a pris fin le 6.1.2021 et l'utilisation est interdite depuis le 6.1.2022. La substance active a même été entièrement supprimée de l'annexe de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires. Cette disparition crée une lacune dans les herbicides de contact et de défanage à large spectre pour les asperges. Seul le produit Rasan Bio (Omya W-6354), un produit à base d'acide acétique, est autorisé pour le traitement plant par plant de l'asperge. Il n'existe toutefois ni de valeurs empiriques ni expérimentales sur l'efficacité de ce produit dans la culture des asperges.	Als Alternative eines nicht selektiven Abbreinmittels wären die Wirkstoffe Glyphosat (z.B. Roundup PowerFlex; Bayer W-6646-3), Carfentrazone-ethyl (Spotlight Plus; Syngenta W-6067) oder Pyraflufen-ethyl (z.B. Firebird Plus; Omya W-7340) ins Auge zu fassen. Von der Wirksamkeit zum nötigen Einsatzzeitpunkt und den Einsatzbedingungen im Spargelbau wäre dabei Glyphosat zu bevorzugen. Glyphosat besitzt zudem durch das Mittel Roundup PowerFlex im umliegenden Ausland (D, AT) momentan eine Zulassung in Spargel, wengleich mit Einschränkungen bezüglich Schutzzeiten.	Firebird Plus (Omya)	FRL nov. 2022: pas encore possible pour le moment. L'entreprise attend sur l'autorisation en Europe centrale. Ensuite, l'entreprise déposera la demande d'autorisation. UMS sep. 2022: les demandes homologations d'urgence pour les défanants d'asperges (Glyphosat, Carfentrazone-ethyl, Pyraflufen-ethyl) ont été refusées en 2022. L'entreprise pourrait déposer une demande C pour Firebird Plus. AGS sep. 2022: un herbicide à base de glyphosate serait en tout cas la solution la plus efficace. La question se pose de savoir si une entreprise suisse dépose une telle demande, car elle devrait alors également assumer la responsabilité du fait du produit pour cette indication. Cette question a déjà dissuadé des entreprises de déposer une telle demande les années précédentes. Le pyraflufen-éthyl est autorisé comme défanant aux Pays-Bas pour les asperges => demande C
15	23-09	neu		1.1			Choux fleurs	Extension d'homologation Teppeki	I	On sait que les mouches blanches posent de gros problèmes dans la culture des choux, y compris dans les choux-fleurs. Teppeki est déjà autorisé contre la mouche blanche du chou dans les choux de Bruxelles et les choux pommes. Une extension de l'homologation de Teppeki (flonicamid) contre la mouche blanche dans le brocoli, le chou-fleur et le chou-fleur romanesco est-elle possible ?	flonicamid	Syngenta Agro AG Omya Schweiz AG	FRL nov. 2022: pour l'instant, aucune chance d'autoriser la substance active. Traiter dans Extension. Voir commentaire ci-dessus. Des substances actives/solutions alternatives sont à examiner contre la mouche des semis ou d'autres mouches. AGS sep. 2022: les choux-fleurs ne sont pas des minor crop. Il faudrait donc déposer une demande B avec différentes études d'efficacité, de toxicologie humaine et d'écotoxicologie.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
16	23-03	neu	L	1.0		AGS	Haricots non écosés	La mouche des semis/désinfection des semences fait défaut. Les alternatives ne fonctionnent pas	I	Pertes jusqu'à plus de 60%, voire totale. La désinfection doit être réintroduite. La coordination avec la SCFA doit être faite. Demander une homologation d'urgence pour 2023 et aussi pour les années suivantes.			FRL nov. 2022: pour l'instant, aucune chance d'autoriser la substance active. Traiter dans Extension. Voir commentaire ci-dessus. Des substances actives/solutions alternatives sont à examiner contre la mouche des semis ou d'autres mouches. AGS sep. 2022: la demande de téfluthrine n'ayant pas pu être accélérée par la firme, en accord avec la SCFA, différentes méthodes non chimiques ont été testées quant à leur effet répulsif contre la mouche des semis. D'une manière générale, l'efficacité est restée limitée. Il faut chercher de nouveaux désinfectants de semences à l'étranger, respectivement faire une demande de réexamen concernant la téfluthrine. UMS sep. 2022: il faut faire pression auprès de l'OFAG. Les semences d'endives manquent également de désinfectants.
17	22-07	bisher		1.3		Saatgutindustrie	Haricots non écosés, cucurbitacées, courgettes	Remplacement de thiram - désinfection	F	Désinfection avec Maxim 480 FS (fludixinyl) dans l'UE, demande d'homologation en Suisse à viser, car le thiram disparaît. Avec l'abandon de thiram, il y a un vide au niveau de la désinfection des courgettes. Le fludioxonil serait-il une alternative ? Demander l'extention aux courgettes.	Fludixinyl Fludioxonil	Maxim 480 FS (Syngenta) z.B. Switch (Syngenta)	FRL nov. 2022: demande en suspens. UMS sep. 2022: la demande est en suspens. Une procédure judiciaire est en cours. AGS sep. 2022: où en est la demande d'autorisation déposée pour Maxim ? FRL nov. 2021: Il faut viser une autorisation comme celle accordée dans l'UE. Les épinards et les chicorées sont également traités de cette manière. Pour Maxim, il existe plusieurs demandes d'homologation. Elles sont encore en suspens en raison de diverses oppositions. AGS sep. 2021: Dans un premier temps, il convient d'en discuter avec les entreprises semencières, lesquelles connaissent bien la situation des autorisations à l'étranger.
18	21-08	bisher	L	1.1		BLW	Haricots non écosés, Haricots, pois, Haricots non écosés	Désherbage - Stratégie herbicide contre l'amarante	H	La qualité du désherbage de la culture de Haricot nain/non écosé n'est pas satisfaisante avec les dés herbants actuellement autorisés sur haricot vert/nain. Le problème concerne tout particulièrement la lutte contre l'amarante <i>Amaranthus retroflexus</i> qui n'est pas contrôlée et dont la croissance rapide et très vigoureuse compromet la récolte mécanique en cas de forte infestation. L'extension d'autorisation de la substance ethofumesate permettrait d'améliorer significativement le désherbage. Rappel du projet ID-Nr 18-09 Il faudra trouver un moyen de remplacer les herbicides contenant la substance active bentazone à cause de l'accélération des retraits de substances actives. UMS oct. 2019: Le titulaire de l'autorisation n'est pas atteignable	Ethofumesat	Schneider Agro AG oder Leu & Gygax	FRL nov. 2022: Bentazon est réenregistré. Quant à Ethofumesat, aucune information de la part de l'entreprise n'est disponible. L'Union suisse des paysans a banni cette substance active, car on trouve des résidus dans les eaux de surface. L'UMS se renseigne auprès de l'USP et d'IP Suisse à ce sujet. UMS sep. 2022: aucun retour de l'entreprise indiquant que quelque chose a été fait jusqu'à présent AGS sep. 2022: la demande d'autorisation avance-t-elle ? FRL nov. 2021: Aucune information de la part de l'entreprise. L'Union suisse des paysans a cette substance active sur leur radar. L'UMS se renseignera auprès de l'USP. AGS sep. 2021: L'homologation de l'éthofumesate ne semble pas encore avoir été accordée. FRL 2020: Bentazone (Bolero/Basagran) était en RC et est passé. Une nouvelle homologation à provisoirement été délivrée à l'entreprise. L'objection d'une NGO est en suspens. Clarification via Th. Imhof. Si OK, le problème serait réglé. AGS sep. 2021: Est-ce que les entreprises contactées ont agis ? FRL nov. 2019: Contact avec la société Schneider, L&G ; malheureusement impossibilité d'entrer en contact avec le détenteur de l'autorisation. La société Stähler est en contact avec le détenteur de l'autorisation. La substance active figure plutôt sur la liste noire. Le bentazone a obtenu une nouvelle autorisation pour sept ans dans l'UE. Des solutions de remplacement existent. Leu & Gygax vérifie ce qu'il est possible de faire. FRL Nov. 2018: Des données sont disponibles dans l'UE. Les haricots n'étant pas une culture mineure, il faut acquérir des données sur l'efficacité et les résidus. L'UMS verra cela encore une fois avec la firme de protection phytosanitaire. AGS Sep. 2018: Une demande a-t-elle déjà été faite à la firme, pour savoir si elle serait d'accord de déposer une requête d'extension d'autorisation ? Le haricot n'est pas une culture mineure. Aucune requête d'usage mineur n'est donc possible. Commentaires 2017 supprimés.
19	20-01	bisher	L	1.8		BLW	Haricots sans gousse	Fongicides pour combattre l'antracnose du haricot (<i>Colletotrichum lindemuthianum</i>)	F	Seul le mancozèbe est homologué contre l'antracnose du haricot sur les haricots sans gousse. Il existe donc un manque. D'autres substances actives sont homologuées sur les haricots avec gousse. Une homologation pour un usage secondaire (mineur) est-elle envisageable?	Thiophanat-methyl Azoxystrobin	Cercobin (Stähler) Amistar (Syngenta, Stähler, Omya)	FRL nov. 2022: Amistar: la demande pour Amistar dans les haricots non écosés est en suspens auprès de l'OSAV. Le soufre serait également une alternative à examiner. La production a une solution possible autorisée. UMS sep. 2022: selon les informations fournies par l'entreprise, la demande pour Amistar en haricots non écosés est en suspens auprès de l'OSAV. AGS sep. 2022: où en est la demande déposée pour Amistar ? Cercobin n'est généralement plus autorisé en Suisse. En Belgique, le fongicide combiné Luna Sensasation = Moon Sensation est autorisé pour les haricots non écosés. Demande à l'entreprise suisse FRL nov. 2021: Syngenta a déposé une demande d'homologation en 2020. UMS oct. 2021: Une homologation d'urgence a été soumise par l'UMS à l'OFAG. AGS sep. 2021: Où en est le processus d'homologation pour Amistar ? FRL 2020: Cercobin disparaît. Demande pour Amistar en cours. Attendre VSGP oct. 2020: Cercobine : demande de type C non soumise, car substance active est incertain dans l'UE. Amistar : statut inconnu. AGS sep. 2020: AGS Sep. 2020: Des demandes concernant Cercobin et Amistar ont été adressées à des entreprises. Est-ce que des demandes d'autorisation en été déposées entre temps ? FRL nov. 2019: AGS voit quelle procédure d'usage mineur serait envisageable. AGS sep. 2019: Il s'agit d'une culture mineure => possibilité d'engager une procédure d'usage secondaire (mineur). Le thiophanate-méthyl est actuellement autorisé en Belgique. La question est de savoir si la firme suisse est d'accord de déposer une requête similaire en Suisse. D'autres clarifications suivront.
20	23-25	bisher	L	1.0		BLW	Chicorée witloof	Scélérinose sur endive et de nombreuses autres cultures	F	La suppression de l'iprodione a privé la production d'un produit efficace contre la scélérinose, notamment pour le traitement des racines à la mise en jauge et pendant le forçage ! Moon Privilege est d'ores et déjà autorisé dans d'autres pays de l'UE. Le produit identique LUNA est utilisé avec succès en Espagne ! Extension de l'homologation pour le traitement des résidus de récolte (homologué de cette façon en Allemagne), car c'est possible avec de petites doses et les scélérotes sont plus faciles à atteindre, aussi traitement des racines d'endive lors de la récolte (homologué en Belgique). En production de chicorée witloof (endive), le retrait effectif et définitif de la substance active iprodione (application en traitement des racines avant forçage) entraîne une nouvelle lacune d'indication. Plusieurs produits pourraient la remplacer pour cet usage : L'extension d'emploi de SWITCH n'est pas souhaitée car il engendre systématiquement trop de résidus de ses 2 substances actives (cyprodinil, fludioxynil). SIGNUM est déjà homologué contre les maladies du feuillage en pulvérisation au champ. Une extension d'emploi contre la scélérinose, en traitement des racines avant forçage, paraît difficile vu que l'usage n'est pas autorisé en UE. MOON Privilege est le candidat le plus intéressant. Il est homologué pour cet usage en UE. Il est homologué en Suisse sur divers légumes dont : salades lactucae, chicorée à pomme et à feuille,.... Nous demandons l'extension d'homologation sur chicorée witloof pour lutter contre la scélérinose, en application préventive en traitement des racines avant forçage. La firme soutient cette demande.	Fluopyram	MOON Privilege (Bayer)	FRL nov. 2022: la demande a été refusée, des documents manquent encore. L'entreprise est peu motivée à poursuivre ici ses activités. L'UMS a demandé une homologation d'urgence. A. Bühler clarifie la situation avec l'entreprise. AGS sep. 2022: l'entreprise devrait être incitée à demander auprès de l'OFAG pourquoi la demande en cours pour Moon Privilege n'avance pas, afin que des études supplémentaires éventuellement nécessaires puissent être élaborées/acquises en commun. FRL nov. 2021: Homologation d'urgence déposée par l'UMS. Pas de réponse à ce jour. La demande d'homologation de l'entreprise est également en suspens. AGS sera contacté pour savoir ce qui est encore possible. La branche attend une réponse de l'OFAG. UMS oct. 2021: Demande en suspens auprès de l'OFAG pour une homologation d'urgence. AGS sep. 2021: La demande d'homologation pour Moon Privilege est toujours en cours. FRL 2020: Demande est à l'OFAG. Maintenir. Interpellation à l'UMS concernant l'intervention auprès de l'OFAG. (Contans n'est pas applicable en pratique car la récolte subit des problèmes graves). AGS sep. 2020: La procédure d'autorisation pour Moon Privilege est toujours en cours. FRL nov. 2019: Demande déposée par la firme pour Moon Privilege sur endive. Le succès avec Contans est variable dans la pratique. Bühler Andy revoit cela avec l'UMS. Se renseigner sur ce qu'il en est sur les salades. UMS oct. 2019: Selon l'entreprise une demande a été déposée. AGS sept. 2019: La firme a-t-elle déposé une demande ? FRL nov. 2018: Des autorisations d'usage mineur seraient envisageables. L'UMS contactera encore une fois la firme. Une autorisation a été délivrée pour Contans WG. VSGP oct. 2018: La firme a été contactée au sujet de Contans, mais pas pour Moon Privilege. Pas encore reçu de réponse. AGS sep. 2018: A-t-on contacté la firme concernant une requête d'usage mineur pour Contans ? Le fluopyram est de plus autorisé en Belgique pour le traitement des racines => il serait nécessaire de contacter la firme concernant une requête d'usage mineur. Commentaires 2017 supprimés.
21	19-26	bisher	L	1.3		BLW	Chicorée witloof	Frontier contre le séneçon jacobée et le galinsoga dans les cultures de chicorée. BOA comme herbicide contre les adventices à problème en culture de racines de chicorée	H	Les essais d'Agroscope ont révélé une bonne efficacité de Frontier contre le galinsoga et le séneçon jacobée en prélevée comme en post-levée. Il serait bon de chercher à savoir si le produit est déjà homologué dans d'autres pays. L'arrêt de production de Kaskadora a fait disparaître un herbicide de plus qui était pourtant encore homologué ! Agroscope a obtenu de bons résultats dans plusieurs essais avec BOA et le produit serait d'ores et déjà homologué en culture de racines dans plusieurs pays.	Dimethenamid-P Pflanzliche Basis	Frontier X2 (Leu+Gygax AG) Spectrum (BASF) BOA	FRL nov. 2022: demande d'autorisation toujours en cours. AGS sep. 2022: demande d'autorisation en cours pour Spectrum. Retard de la procédure en raison de la réévaluation. FRL nov. 2021: La procédure d'homologation de Spektrum est évoquée au n° 22 – 10. Voir notamment le commentaire de BASF. AGS sep. 2021: La demande d'homologation pour Spectrum progresse-t-elle ? FRL 2020: Attendre la décision à la demande. La hiérarchisation des cultures pour l'OFAG est abordé par l'entreprise. AGS sep. 2020: L'entreprise a déposé une demande d'autorisation pour Spectrum (minor use) FRL nov. 2019: La Belgique a obtenu l'homologation pour Spektrum. La firme voit ce qu'il est possible de faire. DuPont a également des possibilités, éventuellement avec Boa. UMS oct. 2019: Une demande d'autorisation n'est pas possible, car formulation différente et marché trop petit. AGS sep. 2019: Où en est le processus d'autorisation pour cette demande ? La firme a-t-elle seulement déposé une demande ? FRL nov. 2018: L'UMS s'adressera encore une fois à la firme. «Usage mineur» possible pour Frontier. Possibilité d'homologuer Boa? AGS sep. 2018: Il serait nécessaire de relancer la firme. Il est possible de déposer une requête d'usage mineur. Commentaires 2017 supprimés.
22	21-30	bisher	L	1.4		VSGP, BLW	Chicorée witloof	mildiou des racines Phytophthora cryptogea Lutte contre le mildiou phytophthora cryptogea. Homologation d'un produit	F	En production de chicorée witloof (endive), le mildiou des racines <i>Phytophthora cryptogea</i> peut occasionner des pertes sérieuses de production de chicon. La substance diméthomorphe est homologuée pour cet usage en UE, et en Suisse sur divers légumes dont: salades lactucae, mâche,.... Nous demandons l'extension d'homologation sur chicorée witloof, en application préventive en traitement des racines avant forçage, pour lutter contre le mildiou	Dimethomorphe	FORUM (BASF) ORVEGO (BASF)	FRL nov. 2022: l'entreprise n'obtient pas de réenregistrement pour Dimethomorph. Biffer. AGS sep. 2022: le réenregistrement de Dimethomorph est-il terminé, ce qui permettrait de faire avancer la procédure d'autorisation ? FRL nov. 2021: Une demande de réenregistrement est en cours dans l'UE pour Orvego/Forum. Le réenregistrement est incertain dans l'UE. Observer. AGS sep. 2021: L'entreprise a-t-elle déposée une demande pour Orvego ? La demande pour Forum progresse-t-elle ? FRL 2020: Attendre la décision de l'UE. Maintenir. Demander utilisation mineure pour Orvego, voir ci-dessous. Entreprise phytosanitaire attend une lettre de l'UMS (filère) par rapport à l'importance du problème resp. où c'est qu'ils voient la priorité. Délai d'inscription pour demandes de type B à la mi-janvier, demandes de type C à la mi-mars (2 mois) AGS sep. 2020: L'entreprise a été contacté concernant diméthomorphe pour chicorée witloof. Dès que la réévaluation par rapport à ce fongicide est terminée en UE, une demande d'autorisation sera déposée.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
23	21-48	bisher	L	1.3		Agroscope, VSGP	Chou de Chine, chou blanc, chou rouge	Dégâts de thrips dans les choux	I	Aucune substance active appropriée est homologuée.		Audienz (Omya) Neem Azal (Andermatt Biocontrol Suisse)	FRL nov. 2022: l'autorisation pour Neem Azal (Biocontrol) pour les choux pommés, le chou de chine et le chou frisé est accordée. Autre produit encore en procédure d'autorisation. AGS sep. 2022: pour les choux pommés, des essais sont actuellement en cours pour développer des stratégies de lutte. Demande d'autorisation pour Audienz (extrapolation à partir de salades) ? Demande pour Vertimec Gold ? FRL nov. 2022: Autorisation accordée pour Neem Azal. Pour Audienz, une évaluation est en cours de la part de l'entreprise. Attendre la réponse. AGS sep. 2021: Un premier essai d'efficacité contre les thrips sur le chou pommé pouvait être réalisé dans le Seeland. D'autres essais stratégiques seront nécessaires à partir de 2022. Audienz est déjà homologué pour les choux contre d'autres espèces de ravageurs (demander l'extension de l'homologation). FRL 2020: Attendre la demande/approbation de Neem; maintenir. L'entreprise cherche des surfaces d'essais. AGS sep. 2020: Aujourd'hui Movento est homologué spécifiquement contre les Thrips sur choux. Audienz, qui aurait un effet contre les Thrips, est homologué contre les alites et autres dans les choux. Une extension de l'homologation pourrait être demandé contre les Thrips. En Belgique il y a en plus Neem Azal qui est homologué contre les Thrips sur choux pommés.
24	23-15	neu		1.3			Concombre, Concombre de serre, Concombre nostrano	Homologation de l'auxiliaire Transeius Montdorensis	L	L'année 2022 a été marquée par une forte pression en thrips et acariens dans les cultures de concombres sous serre. Les auxiliaires de lutte biologique n'offrent pas une protection complète, dans le contexte de forte présence des punaises. L'auxiliaire Transeius Montdorensis offre une bonne protection et cible ces 2 ravageurs principaux.	Transeius Montdorensis	Montylène et autres spécialités	FRL nov. 2022: l'autorisation pour l'acarien prédateur est accordée. AGS sep. 2022: nécessitera probablement une demande d'autorisation officielle
25	21-09	bisher		1.2			Ombellifères	substance active contre les pucerons	I	Les pucerons agissent comme vecteurs de maladies. Il est difficile de lutter contre et en même temps le choix des substances actives est limité (principalement des pyrèthrinoides). Il faut éventuellement envisager des produits systémiques ou bien des homologations restreintes de néonicotinoïdes (en tant que désinfectant des semences) ou en tant que produit de réserve.			FRL nov. 2022: autorisation accordée. AGS sep. 2022: Movento SC est nouvellement autorisé dans les carottes FRL nov. 2021: Maintenir, poursuivre le développement dans la production de semences. Pour les carottes, étant une culture à l'année, se faire délivrer une homologation d'urgence chaque année. AGS Sep. 2021: Y a-t-il de nouvelles tendances dans le commerce international des semences concernant les désinfections d'insecticides ? FRL 2020: Maintenir, poursuivre ce qui se passe au niveau de la sélection des semences. Problématique variable. AGS Sep. 2020: Les tendances de la désinfection des semences sont à observer au niveau international.
26	23-06	bisher	L	1.3		VSGP, Agroscope	Ombellifères Panais Céleri Persil tubéreux Persil à grosses racines Persil Carottes Fenouil à bulbe (planté et semé)	Le désherbage sans linuron n'est pas suffisant dans les sols marécageux. La morelle, l'amarante, l'arroche, le pourpier traversent. De plus, Bandur n'est plus utilisable selon le SPe 3. Stomp Aqua n'est pas autorisé dans la post-lévée en Suisse. Métribuzine n'a qu'un effet partiel après la levée des mauvaises herbes dans les carottes (sous voile), car le voile atténue le rayonnement solaire. Il faut trouver des alternatives aux substances actives linuron et topper. La stratégie élaborée en remplacement du linuron n'est pas mal, mais ne suffit pas encore. Le moment idéal pour l'application de l'herbicide est difficile à estimer et dépend du stade de la culture, du stade des adventices et du risque de phytotoxicité par Sencor. Malgré la nouvelle stratégie il faut encore beaucoup de désherbage manuel. La lacune est la plus grave concernant le liseron, l'amarante et la morelle noire ainsi que les renouées dans fenouil. Les stratégies autorisées rendent la lutte contre la renouée persicaria dans fenouil difficile. AGS Travaux pour fenouil semé en cours. Devraient être élargis pour fenouil planté. Le panais et le persil à grosse racine ainsi que la carotte sont des cultures de longue durée. A l'heure actuelle la régulation des adventices n'est pas satisfaisante avec les herbicides homologués dans ces cultures. Dans persil et panais, l'utilisation d'herbicides provoque de la phytotoxicité. Eventuellement il faut des ajustements au niveau du dosage dans le cadre de la stratégie. L'extension de l'homologation de deux substances actives pour panais et persil à grosse racine pourrait améliorer la stratégie d'adventices. Une telle autorisation devrait être faisable pour ces cultures secondaires. Stomp tout seul n'est pas suffisant.	F H	1. Demande d'extension de l'autorisation (comme pour les pays voisins) 2. Demande d'utilisation de Proman/Soleto et Boxer/Golaprex Pour le céleri, nous manquons encore d'herbicides efficaces en post-lévée. Le prosulfocarbe (Boxer) est homologué dans l'UE pour le céleri. Une homologation similaire à celle de l'UE est-elle également possible pour la Suisse ? Manque d'herbicide pour les ombellifères. Nous avons besoin urgentement d'herbicides à efficacité foudroyante comme le linuron ou le maloran, le tenoran, le mesoranil. Métribuzine n'a qu'un effet partiel après la levée des mauvaises herbes dans les carottes (sous voile), car le voile atténue le rayonnement solaire. Il faut trouver des alternatives aux substances actives linuron et topper. La stratégie élaborée en remplacement du linuron n'est pas mal, mais ne suffit pas encore. Le moment idéal pour l'application de l'herbicide est difficile à estimer et dépend du stade de la culture, du stade des adventices et du risque de phytotoxicité par Sencor. Malgré la nouvelle stratégie il faut encore beaucoup de désherbage manuel. La lacune est la plus grave concernant le liseron, l'amarante et la morelle noire ainsi que les renouées dans fenouil. Les stratégies autorisées rendent la lutte contre la renouée persicaria dans fenouil difficile. AGS Travaux pour fenouil semé en cours. Devraient être élargis pour fenouil planté. Le panais et le persil à grosse racine ainsi que la carotte sont des cultures de longue durée. A l'heure actuelle la régulation des adventices n'est pas satisfaisante avec les herbicides homologués dans ces cultures. Dans persil et panais, l'utilisation d'herbicides provoque de la phytotoxicité. Eventuellement il faut des ajustements au niveau du dosage dans le cadre de la stratégie. L'extension de l'homologation de deux substances actives pour panais et persil à grosse racine pourrait améliorer la stratégie d'adventices. Une telle autorisation devrait être faisable pour ces cultures secondaires. Stomp tout seul n'est pas suffisant.	Prosulfocarb Metribuzin Pendimethalin, Flufenacet Clomazon Aclonifen für Wurzel Petersilie Fluazifop-P, Propaquizafop, Clethodim für Pastinak	Boxer (Syngenta, Bayer) Prosulfocarb) für Karotte, Sellerie, Pastinak und Wurzel Petersilie Dancor (Stähler, Metribuzin) Sencor (Bayer, Metribuzin) für Fenichel zulassen Malibu (Leu+Gygax, BASF) Pendimethalin, Flufenacet) CENTIUM 36CS (Stähler, Clomazon) für Pastinak und Wurzel Petersilie Bandur (Bayer, Aclonifen) für Wurzel Petersilie Sencor (Bayer, Metribuzin) für Fenichel zulassen	FRL nov. 2022: des essais réalisés par AGS sont disponibles et la problématique est traitée dans Extension. Mais les idées sur le sujet deviennent plus difficiles. Les délais d'attente sont trop longs. Boxer 3 l au lieu de 5 l dans le fenouil serait une possibilité. Sur la base des données expérimentales, aborder des entreprises, ce qui serait éventuellement possible. Retirer Malibu de la liste. Selon l'entreprise, la demande pour Proman dans les carottes n'est pas possible. Mettre au point la liste des substances actives et des produits. AGS sep. 2022: traité par AGS auprès de différents sites (projet d'extension 2022/10). Objectif : développer des stratégies avec des substances actives alternatives pour les carottes, le céleri et le fenouil, permettant éventuellement de remplacer les herbicides supprimés. Boxer est autorisé pour les carottes, le céleri et le persil à grosse racine. Expériences avec Proman AGS sep. 2022: Boxer a été autorisé dans les carottes, le céleri et le persil à grosse racine. Successeur n'a pas donné satisfaction dans les essais. Des essais de stratégie ont à nouveau été réalisés dans le fenouil. Où en est la demande déposée par l'entreprise pour Natrel ? Différents essais ont également été réalisés dans les carottes en vue d'une éventuelle suppression de métribuzine. FRL nov. 2021: Stähler dépose une demande pour Natrel sur fenouil. Phytotox très faible. Syngenta a obtenu une autorisation pour Boxer. Les ONG ont toutefois fait recours contre cette décision. AGS a développé une stratégie pour le céleri. Elle sera à nouveau examinée. Spectrum est, comme pour le n° 22 - 10, en phase de réexamen ciblé. Successeur serait éventuellement une possibilité. Le fond UMS pourrait traiter cela. Il faut tenir compte des différences entre les cultures semées et les cultures repiquées. UMS oct. 2021: Priorisation/spécification de ce point est nécessaire ? AGS sep. 2021: Agroscope a encore une fois réalisé des essais étendus sur le céleri pour développer et tester des stratégies herbicides. Il s'agit maintenant de faire progresser les demandes d'homologation déposées. FRL 2020: AGS a fait des essais intenses. Les compléments demandés pour Boxer dans céleri branche sont trop exigeants / Natrel (fenouil) sera poursuivi / Il n'est pas réaliste de poursuivre Malibu / Spectrum (céleri) serait à examiner (Résultats d'essais de substitution avec AGS). Persil : de nombreuses substances testées. Egalement peut de perspectives d'avenir avec ces substances actives. Entreprise Bayer aurait une substance active qui pourrait être examinée davantage. Chercher le contact. VSGP oct. 2020: Dancor : demande retirée en raison de revendications supplémentaires qui n'ont pas pu être fournies. AGS sep. 2020: Dans le cadre du projet extension « stratégie phytosanitaires » des nouvelles connaissances ont pu être recueillies. Certains demandes d'autorisation sont encore en cours. FRL nov. 2019: Dancor et d'autres produits seraient à essayer. L'UMS voit cela avec la société Stähler. L'autorisation est en cours pour Dancor. L'UMS clarifie avec la firme ce qu'elle peut déposer. Boxer a été déposé ; des exigences supplémentaires difficiles sont sur la table. La firme ne souhaite pas faire autoriser Malibu. C'est pourquoi la firme partenaire n'entreprend rien non plus. Qu'est-ce qu'il manquerait éventuellement encore ? L'UMS clarifie avec la firme ce qu'elle en dit. S'occuper en même temps des salades, du céleri, des endives et des herbes potagères. Travaux AGS pour fenouil semé et démarrés. Devrait désormais être étendu pour le fenouil planté. Ceci est encore à explorer. A transférer dans la liste des points ouverts. AGS sep. 2019: La firme a-t-elle entre temps déposé une demande pour l'herbicide combiné dont il est question ? En cours de traitement dans le cadre de projet
27	10-25	bisher	L	1.2		BLW/VSGP/FFG	Concombres hors sol	Fusarioses (Oxysporum Cucumbitus)	F	Coloration rosâtre de la tige du concombre au-dessus du cube de laine de pierre. La plante périt en 3-4 jours.			FRL nov. 2022: application de produits phytosanitaires par le biais de l'irrigation goutte à goutte. L'UMS s'est renseignée sur la manière dont il faudrait procéder. Des demandes complémentaires ont souvent été demandées aux entreprises, lesquelles sont devenues trop contraignantes pour elles, si bien qu'elles ont perdu leur intérêt. L'UMS reste en contact avec l'OSAV pour les produits autorisés aux Pays-Bas. UMS sep. 2022: les producteurs seront contactés afin de déterminer quels produits / substances actives sont souhaités. Des entreprises seront également contactées afin de faire le point sur la situation et d'obtenir une base pour la suite des démarches. AGS sep. 2022: la branche maraîchère a-t-elle pu négocier quelque chose avec l'OFAG/OSAV ? FRL nov. 2021: Une discussion a eu lieu à ce sujet entre l'OFAG et les producteurs. AGS Conthey a des essais en cours. Les entreprises doivent encore définir des paramètres supplémentaires sur la manière de gérer ce produit phytosanitaire. La production doit définir quels/quelles produits/substances actives elle souhaite. L'UMS demandera aux producteurs ce qu'ils souhaitent. Il se peut que les producteurs disposent déjà de données sur les résidus qu'ils pourraient mettre à disposition. AGS sep. 2021: Le processus d'autorisation pouvait-il être adapté en ce qui concerne les exigences relatives à l'évaluation des indications pour l'utilisation des PPH par le biais de la fertigation ? FRL 2020: Est-ce que la rencontre entre AGS Conthey et l'OFAG a-t-elle eu lieu? Clarifier avec Ch. Carlen (AGS Conthey) AGS sep. 2020: Est-ce que l'OFAG est prêt pour des demandes concernant l'application par la fertigation ? FRL nov. 2019: La demande date de 9 ans. Une rencontre est prévue, mais la réponse est en souffrance. Plus de résidus avec cette application. Les firmes devraient s'activer à ce sujet pour réitérer la démarche. Christof Gubler envoie une liste au secrétariat FRL puis il la mettra à disposition des adhérents FRL et des firmes. Le cas échéant une demande de catégorie C sera possible sur la base de la liste de Ch. Gubler. UMS oct. 2019: En contact avec Agroscope (Conthey) pour fixer un rendez-vous avec l'OFAG. AGS sep. 2019: Quel est le résultat des entretiens avec l'OFAG ? FRL nov. 2018: L'UMS clarifiera encore une fois avec l'OFAG. L'UMS lance une procédure d'autorisation pour permettre la protection phytosanitaire par l'irrigation. Si besoin est, d'autres autorisations par des firmes de protection phytosanitaire sont possibles. Tirer au clair qui a déposé une demande d'autorisation ? (UMS) AGS sep. 2018: C'est une histoire sans fin ! À quel endroit dans le processus d'autorisation le frein à main est-il serré ? Commentaires 2010-2017 supprimés.
28	18-26	bisher	L	1.8		Agroscope, VSGP	Concombre, Concombre de serre, Concombre nostrano, Courges à peau comestible, Courgette, Rondini	Ridomil Gold (métalaxyle) sur concombre, Mildiou	F	Pourquoi le Ridomil Gold (métalaxyle) n'est-il plus autorisé sur concombre ? Il manque un bon produit contre le mildiou en culture du concombre. Le mildiou sur les cucurbitacées ne peut être jugulé avec des fongicides qu'avec des réserves. Pour limiter l'application de fongicides dans ces cultures, les producteurs ont besoin de produits et stratégies efficaces.	Metalaxyl	Ridomil Gold (Leu + Gygax) Fonganiil	FRL nov. 2022: la demande d'autorisation devrait être déposée en 2023 par l'entreprise. Courgettes et concombres. AGS sep. 2022: fin 2021, une étude de résidus correspondante a été réalisée par AGS et mise à la disposition de l'UMS. L'entreprise a-t-elle déposé une demande d'autorisation pour les concombres et les courgettes sur la base de cette étude ? Si nécessaire, un autre essai sur les résidus réalisé par AGS en 2022 sur les courgettes est disponible. UMS sep. 2022: l'entreprise devrait déposer une demande en 2023 pour Fonganiil (concombres, courgettes et aussi d'autres cultures). FRL nov. 2021: Maintenir, car des études sur les résidus sont en cours d'achèvement. Pour les concombres, faire une demande d'homologation d'urgence pour Fonganiil par l'UMS pour 2022, afin que la saison de production 2022 ne soit pas compromise. A la rigueur, cela pourrait se faire facilement. Syngenta se penche sur la question. AGS sep. 2021: Les études de résidus d'Agroscope sur l'utilisation du métalaxyl-M (Fonganiil) dans les concombres et les courgettes sont en phase finale. FRL 2020: AGS continu à élaborer des données concernant les résidus, maintenir. AGS sep. 2020: En 2020 une première étude de résidus sur concombres et courgettes est en cours auprès d'AGS. Des examens supplémentaires doivent être réalisés en 2021. FRL nov. 2019: Le délai d'attente pour Ridomil est très long ; le nouveau produit est très difficile. Pour Ridomil on vérifie ce qu'il est possible de faire. UMS oct. 2019: le nouveau produit est négatif dans les medias, une demande ne serait donc pas déposée selon l'entreprise. AGS sep. 2019: En Italie, il existe une autorisation de Ridomil. Le délai d'attente est si long que seule une utilisation avant le début de récolte est possible. Qu'est-ce que cela apporte ? Déposer une demande via une procédure d'usage secondaire pour le nouveau produit avec une nouvelle substance active en partie déjà autorisée à l'étranger ? FRL nov. 2018: Impossibilité de mener des essais d'usage mineur ». Lancer un projet UMS de recensement des résidus de métalaxyle financé par le fonds pour les résidus. Le métalaxyle est important. Ridomil Gold serait important sur courgette. Lancer une deuxième étude financée par le fonds pour les résidus. AGS sep. 2018: Il n'existe à l'étranger aucune autorisation correspondante du métalaxyle-M qui pourrait servir de base pour une requête d'usage mineur ». L'avenir de cette substance active n'étant pas claire, il a été renoncé à demander de l'argent du fonds de l'UMS pour mener des analyses de résidus. Hiérarchisation en milieu de peloton. Plusieurs C28fongicides sont homologués en ce moment contre le mildiou du concombre. Commentaires 2017 supprimés.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
29	21-05	bisher	L	1.4		Agroscope, VSGP	Fabacées	Tordeuse du pois	I	Lutte contre la tordeuse du pois. Etablissement de pronostics utiles à la pratique (dépouillement de pièges). Définition de la date d'application des produits autorisés. Il faut obtenir une efficacité approchant 100 %, car la tolérance d'acceptation est proche de zéro pour les pois endommagés.	NeemAzal Weitere Wirkstoffe?	NeemAzal (Andermatt Biocontrol Suisse)	FRL nov. 2022: des études d'efficacité et de résidus (Audienz) sur les petits pois ont été réalisées par AGS. L'entreprise demande si l'on veut vraiment déposer la demande, car cela aura des conséquences pour les pyréthrinoides. Audienz est déjà utilisé dans de nombreuses cultures. Risque de développement de résistances. Pour le moment, les pyréthrinoides peuvent être utilisés sur les petits pois sans autorisation spéciale. Le moment de l'application (chaleur) est limité. L'entreprise fait des essais avec Neem Azal comme autre substance active. AGS dispose déjà de résultats d'essais à ce sujet. AGS sep. 2022: AGS a mené en 2022, en collaboration avec l'industrie des conserves, d'autres études d'efficacité et de résidus (Audienz) sur les pois. FRL nov. 2021: AGS: il faut encore faire des essais. Les premiers résultats à ce sujet ont été présentés. Le fond de l'UMS pourrait le traiter. AGS sep. 2021: Agroscope a réalisé en 2021 des essais de monitoring et de lutte contre la tordeuse du pois, en collaboration avec l'industrie des conserves. L'insecticide Audienz a montré une bonne efficacité. Des recherches préliminaires sont actuellement menées sur la situation des résidus lors de l'utilisation d'Audienz. FRL 2020: Attendre le monitoring AGS. La suite est ouverte (répulsifs, alternatives). L'industrie de transformation est également en train de chercher des solutions (Blinker, soufre) AGS sep. 2020: Pour 2021 un monitoring de la tordeuse du pois et prévue en commun avec l'industrie des conserves. Le choix du produit se limite pour l'instant aux pyréthrinoides. FRL nov. 2019 : AGS a collaboré au monitoring et en ce qui concerne la date d'intervention. Deux substances actives sont homologuées. Les résultats ne sont pas encore tout à fait satisfaisants. Il resterait d'autres substances actives à vérifier. Le NeemAzal est-il envisageable ? AGS sept. 2019: En 2019, AGS a effectué un monitoring en collaboration avec la société Frigemo. But : Définition précise des dates de traitement. Expérience centrale : Il faut faire le premier traitement à temps, surtout quand les températures sont douces. FRL nov. 2018: Monitoring; les substances actives sont disponibles. AGS sep. 2018: En 2018, Agroscope a trouvé la tordeuse du pois dans plusieurs envois provenant de diverses régions de la Suisse. La question se pose de savoir dans quelle mesure une sélection ciblée des surfaces (distance d'anciennes surfaces cultivées de pois) permet d'atténuer ce problème. En ce moment, seuls des insecticides appartenant au groupe des pyréthrinoides sont autorisés sur pois en Suisse comme dans d'autres pays producteurs importants. Optimisation des applications insecticides ? Qu'apporte une surveillance afin d'évaluer la nécessité et le moment idéal pour effectuer un traitement insecticide ?
30	18-07	bisher	L	1.4		Agroscope, VSGP	Céleri-pomme	Un acaricide de plus sur céleri-pomme	A	Extension de l'homologation de Vertimec et/ou d'Acramite sur céleri-rave pour lutter contre les tétrarynques. Vertimec serait d'ores et déjà homologué sur céleri-branchette. Il faut une solution efficace de remplacement du Kiron.	Abamectin	Vertimec (Syngenta)	FRL nov. 2022: l'UMS se renseigne auprès de l'entreprise pour savoir quelle est la situation. AGS sep. 2022: des études de résidus de Vertimec Gold sur le céleri-pomme par AGS sont terminées. Le rapport a été rédigé et soumis à l'UMS. L'entreprise a-t-elle déjà déposé une demande d'autorisation ? UMS sep. 2022: l'entreprise a reçu un rapport sur les données relatives aux résidus. Il n'est pas clair si la demande a déjà été déposée. FRL nov. 2021: Attendre le rapport à ce sujet. AGS Sep. 2021: Chez Agroscope, la 2ème série d'études sur les résidus de Vertimec est en cours. Ensuite, un rapport d'étude sera rédigé. FRL 2020: Attendre les résultats des études de résidus 2020/2021. AGS sep. 2020: Suite à l'engagement définitif de l'entreprise au dépôt d'une demande d'autorisation pour cette indication, AGS effectuera des premières études de résidus cette année. Des études ultérieures sont indispensables en 2021. FRL nov. 2019: Les performances de Vertimec contre la mouche mineuse sont bonnes. Le céleri-branchette réagit différemment du céleri-pomme. Il faut des données en ce qui concerne les résidus pour le céleri-pomme. Le projet de fonds de l'UMS est d'ores et déjà autorisé. Informations. UMS oct. 2019: Pas de données de résidus complètes pour Vertimec. Céleri-branchette est déjà autorisé. AGS sep. 2019: La firme n'a rien entrepris concernant le bifénazate, car cette substance active est en cours d'examen dans l'UE. Le retour de la firme concernant l'abamectine est toujours en souffrance. FRL nov. 2018: La firme de protection phytosanitaire clarifiera ce qu'il est possible de faire. Laisser aller son cours. AGS sep. 2018: La substance active bifénazate (Acramite) est en ce moment en cours de réévaluation dans l'UE. C'est la raison pourquoi la firme qui le produit n'est pas intéressée par une extension de l'autorisation. Il manque encore le retour de la firme pour Vertimec. Commentaires 2017 supprimés.
31	22-17	bisher	L	1.4		Agroscope, FiBL	Choux	Mouche blanche, Aleurodes, Azadirachtine sur espèces de brassicacées	I	Les recherches menées jusqu'à présent n'ont pas encore donné les résultats escomptés. Test des stratégies de remplacement Après le retrait de la substance active Diméthoate, on ne dispose plus de produit efficace contre la mouche du chou. Audienz est utilisé sur les choux pour lutter contre les ravageurs. Des résistances sont apparues en Espagne. Le produit a été interdit en Allemagne pour les cultures bio. Les stratégies de lutte pratiquées aujourd'hui en cultures bio sont insuffisantes. Le pyréthre est autorisé, mais n'a qu'une efficacité partielle. Neem pourrait être une solution mais il n'est pas autorisé. Il manque un produit qui permette de lutter efficacement contre le deuxième vol de la mouche. Il faut trouver des alternatives à Audienz pour éviter le développement de résistances. http://www.jgb.frauenhofer.de/de/presse-medien/presseinformationen/2012/biolandbau-ohne-kohlfliegen.html		Tepecki (Omya)	FRL nov. 2022: autorisation disponible pour les choux pommés et les choux de Bruxelles. Homologation d'urgence pour d'autres cultures de chou (choux-fleurs, choux-pommes, etc.) demandée par l'UMS. (Voir n° d'ordre 15). AGS sep. 2022: en 2022, des stratégies de lutte contre la mouche blanche ont également été testées sur des variétés de chou sélectionnées. Des substances alternatives non chimiques ont également été intégrées. La solution miracle n'est toujours pas en vue. FRL nov. 2021: Tepecki a obtenu l'autorisation. Le problème n'est pas complètement résolu, car la mouche blanche reste un gros problème dans différentes cultures de chou. Maintenir. Pas d'alternatives disponibles pour le moment. AGS sep. 2021: Tepecki est nouvellement homologué contre les mouches blanches et les pucerons sur les choux pommés et les choux de Bruxelles. FRL 2020: Attendre la demande (minor use) et l'homologation. AGS sep. 2020: AGS a mis en place en 2020 une série d'essais avec des produits non chimiques de synthèse. Certains produits ont eu un effet partiel au sein d'une stratégie globale (cf. projets extension). On ne peut pas s'attendre à des autorisations de nouveaux produits révolutionnaires en Suisse. En Belgique, Tepecki est désormais autorisé contre la mouche blanche et les pucerons sur chou de Bruxelles et choux pommés. => déposer une demande minor use FRL nov. 2019: En cours de traitement dans le cadre du projet d'Extension. AGS avec les conseillers des Trois-Lacs. L'aleurode n'est pas la mouche du chou. Le problème de l'aleurode n'est pas résolu à ce jour. Des essais sont en cours dans le cadre du problème avec les choux de Bruxelles. Audienz est autorisé sur certaines espèces de chou. Dans ce cas, trop de choses ont été fusionnées. Mais il faut considérer le thème de manière différenciée par culture. Demander une homologation d'urgence à l'OFAG. L'UMS rédige une requête d'homologation d'urgence. Le groupe de travail se penchera sur cette thématique. Thomas Beerstecher, Manuela Meier, Suzanne Schnieper s'en occupent (sous la direction de la CCM). AGS sep. 2019 : En cours de traitement dans le cadre d'un projet d'Extension. Le projet intégral est dirigé par la consultation maraîchère au Pays des Trois-Lacs. AGS traite certaines demandes d'essai (produits de remplacement non chimiques, etc.) FRL nov. 2018: Pas de données sur les résidus relatives à la mouche blanche dans l'UE. AGS sep. 2018: La lutte efficace contre la mouche blanche a posé une nouvelle fois en 2018 un défi énorme. La question se pose de savoir dans quelle mesure une extension d'autorisation pour l'azadirachtine sur d'autres espèces de chou désamorcerait le problème. Il faut rechercher des stratégies de solution intégrales en prenant en considération la technique d'application, la stratégie d'utilisation des insecticides disponibles et des méthodes de lutte dites alternatives. Un projet correspondant est actuellement en cours dans le Pays des Trois-Lacs sous la conduite de la centrale des choux de Bruxelles, des stations cantonales et du cercle de vulgarisation PI. Commentaires 2012-2017 supprimés.
32	21-45	bisher	L	1.4		Agroscope	Choux pommés, Colrave, Rave de Brassica rapa et B. napus, Choux à feuilles, Colrave	Alternaria mildiou dans les choux	F	Avec propamocarbe hydrochloride fénamidon tout un groupe de substances actives tombe. L'effet des produits existants azoxystrobine et difénoconazole n'est pas suffisant resp. le développement de résistances est probable (déjà existantes?) Le retrait de la substance fénamidone entraîne une nouvelle difficulté dans certaines espèces de chou pour lutter contre le mildiou des crucifères Peronospora parasitica. La substance souhaitée n'est pas autorisée sur toutes les espèces de chou. Une extension d'emploi aux choux pommés, colrave et rave/navet est demandée. Il manque des matières actives pour combattre le mildiou sur chou chinois. Des produits sont autorisés en Allemagne. Est-ce que cela est envisageable aussi en Suisse ? La matière active difénoconazole (Slick) est à examiner en vue d'une homologation éventuelle ; il se peut qu'il manque « seulement » les données sur les résidus.	Pyraclostrobin oder etwas anderes Mandipropamide Difénoconazol Diméthomorph	Boscalid (D) REVUS (Syngenta) Slick (Stähler/Syngenta) Acrobat Plus WG (BASF) Forum (BASF) beide in DE bewilligt für Chinakohl	FRL nov. 2022: biffer Forum/Acrobat. Eventuellement Slick, car la substance active pourrait disparaître. Boscalid serait une possibilité pour les procédures Minor use. L'entreprise en discute encore avec l'UMS. AGS sep. 2022: en 2022, AGS a mené des études dans différentes régions sur l'apparition et la lutte contre le mildiou et l'aleurode sur différentes variétés de chou. En raison des conditions météorologiques, la pression d'infestation a été faible, de sorte qu'aucune différence n'est apparue entre les différentes méthodes d'essai. FRL nov. 2021: AGS: essais en cours en 2022 avec des produits de substitution UMS oct. 2021: Slick a été homologué pour les variétés de chou. AGS sep.2021: Pour le brocoli, Agroscope a de nouveau testé des stratégies fongicides contre ces maladies. Le mildiou doit également être combattu à titre d'essai dans d'autres variétés de chou. FRL 2020: Regrouper avec 21-36. AGS continue les essais avec des substances actives dépistées. Prendre plutôt comme problématique Extension.Attendre le réenregistrement de DMM en UE. Actuellement rien n'est possible. AGS sep. 2020: Voir 21-45 par rapport au mildiou. En Suisse Moon Experience (Fluopyram + tébuconazole) est homologue contre l'alternariose sur choux pommés. Sinon, des recherches par rapport à la situation des homologations à l'étranger pour les différents choux sont judicieuses. La substance active diméthomorphe se trouve actuellement en phase de réévaluation. Pour l'instant il faut attendre. Mandipropamid est homologué à l'étranger contre le mildiou sur certains choux. => continuer de vérifier. En outre Ridomil Gold est homologué contre le mildiou sur chou de Chine (plein champ) et chou-pomme (serre) en Allemagne. Déposer une demande minor use. FRL nov. 2019: La firme a déposé une demande pour Forum. La quantité autorisée en Allemagne ne pourra probablement pas être appliquée en Suisse. L'OFAG formulera probablement des exigences supplémentaires à ce sujet. La firme évaluera les exigences supplémentaires formulées par l'OFAG puis elle décidera de les traiter ou de retirer sa demande. AGS sep. 2019: La firme a-t-elle déposé une demande d'autorisation pour le diméthomorphe (Forum) ? Selon information de la firme, des demandes d'autorisation pour Forum contre le mildiou de plusieurs cultures avec des délais d'attente brefs ont été déposées. FRL nov. 2018: Attendre la réhomologation dans l'UE. Impossible pour le moment. En veille. AGS sep. 2018: Une requête d'« usage mineur » peut être déposée pour le diméthomorphe. Relancer la firme. Attention : Depuis 2019, on ne disposera en Suisse plus d'aucun fongicide autorisé sur chou-pomme contre le mildiou. Une demande a été adressée à la firme également à ce sujet. Dans ce cas aussi, relancer la firme (Forum et Acrobat Plus). Commentaires 2017 supprimés.
33	20-02	bisher	L	1.7		Firma	Kopfsalat	Cresson de terre	I	Le cresson de terre (Barbarea verna) est cultivé en jeunes pousses. C'est une crucifère mais d'une autre espèce botanique que le cresson et les salades d'Asie. C'est pourquoi Audienz qui est autorisé sur plusieurs cultures semblables (roquette, herbes potagères, jeunes pousses de chénopodiacées) ne doit pas être utilisé sur le cresson de terre.	Spinosad	Audienz (Omya)	FRL nov. 2022: demande d'autorisation a été déposée. AGS sep. 2022: l'entreprise a pris en compte cette préoccupation FRL nov. 2021: l'entreprise a déposé une demande d'extension. En cours. AGS sep. 2021: Maintenant qu'Audienz a été nouvellement autorisé pour les salades, Agroscope a suggéré à l'entreprise de demander une extension d'homologation pour le cresson de terre. FRL 2020: Attendre l'homologation pour les laitues, puis déposer une demande d'extension AGS sep. 2020: Au niveau des résidus une extrapolation de la laitue pommée pour le cresson de terre est possible. Dès que spinosad est homologué pour les laitues, la demande d'extension pour le cresson de terre peut être déposée. FRL nov. 2019: Prendre en considération que c'est du cresson de terre aussi appelée barbée ou herbe à Sainte-Barbe. Une attribution claire serait nécessaire. Figure dans la catégorie des salades ou doit y être attribué. Des extrapolations à partir des salades feuilles semblent possibles. AGS sept. 2019: L'OFAG doit clarifier où le cresson de terre doit figurer dans la liste de plantes cultivées existante. => La clarification permettra d'extrapoler et de demander une extension d'homologation pour un insecticide adéquat.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
34	22-39	bisher	f	1.6			Composées, Salades, Salades lactuca	Chenilles de noctuelles Thrips (Thrips tabaci)	I	Suite au retrait de tébufénozide il ne restait que bac. Thuringiensis et les pyrèthrinoides (problèmes de température). Il faut d'autres substances actives ayant un effet même à des températures élevées. La lutte contre les chenilles de noctuelles est peu efficace ou échoue carrément en situation estivale avec des températures élevées. Il est impossible d'appliquer des pyrèthroides ou ils sont inefficaces. La production signale aussi une efficacité moindre des inhibiteurs de mue + Bacillus thuringiensis. Traitement le soir/la nuit du vendredi puis pause jusqu'au lundi. Présence de nouvelles morsures/activité des chenilles dès le mardi. Les attaques de thrips et leurs piqûres (dégâts de succion) donnent de la marchandise invendable. Les stratégies consistant à appliquer Movento et Gazelle employées à ce jour ont une efficacité insuffisante, voire pas d'efficacité. Il faut a) clarifier b) adapter, compléter les stratégies courantes. Le retrait des substances actives de sorte qu'il ne reste que les pyrèthroides augmente le risque de formation de résistance. Extension d'emploi de l'insecticide AUDIENZ® dans les cultures de salades pour lutter contre les thrips.	z.B. tau Fluralinat, Spinosad und/oder weitere Wirkstoffe	Audienz (Omya)	AGS sep. 2022: l'autorisation est accordée FRL nov. 2021: L'autorisation d'Audienz a permis d'atténuer le problème de chenilles de noctuelles. Audienz est également autorisé pour les salades contre les thrips. Le problème des thrips persiste. AGS sep. 2021: L'homologation d'Audienz contre les noctuelles (défoliatrices) sur les salades a été accordée. FRL 2020: Attendre la décision à la demande. Entreprise a demandé une extension de l'autorisation d'Audienz contre les Thrips et les chenilles, env. en 2019. AGS a élaboré des données de résidus via le fonds UMS. Fusionner avec 21-46/47. AGS a créé une liste des substances actives indiquant quelle substance peut être utilisée dans quelle situation. Publication de celle-ci (transfert de connaissances) AGS sep. 2020: La Situation des homologations contre les chenilles varie en fonction de l'espèce de chou (cf. fiche technique "Kohlräupen" A. Guyer, disponible uniquement en allemand). La substance proposée n'est encore homologuée nulle part en Suisse. Une demande d'autorisation implique donc un grand effort. Ou mieux encore, attendre l'autorisation d'Audienz contre les Thrips => Extension de l'homologation contre les chenilles ? Que c'est-il passé avec la demande d'autorisation déposée il y a 2 ans ? FRL nov. 2019: AGS s'activera à ce sujet seulement une fois qu'Audienz sera autorisé. La demande d'autorisation a été déposée par la firme. AGS sep. 2019: Où en est la demande d'autorisation d'Audienz contre les thrips sur les salades (astéracées) ? FRL nov. 2018: Il serait bon d'avoir des produits pour remplacer les substances actives courantes. La firme clarifie l'autorisation de spinosad, s'il y a quelque chose à faire dans ce cas. Vérifier en même temps la stratégie de lutte. Des données sur les résidus de la firme et d'Agroscope existent. On pourra ensuite déposer l'autorisation. AGS sep. 2018: Mimic et les produits à Bt sont homologués contre les chenilles en plus des pyrèthrinoides. La substance active spinosad pour laquelle une demande d'autorisation pour la lutte contre les thrips en culture de laitue (y.c. les études des résidus) est en préparation pourrait constituer un insecticide efficace de plus contre les chenilles. Il faut encore réaliser une étude sur les résidus avant que la firme ne puisse déposer une demande d'autorisation. Des essais portant sur les résidus dont des analyses chimiques financées par le fonds pour les résidus de l'UMS ont été menés par Agroscope et la maison Omya. Des essais portant sur les résidus dont des analyses chimiques menés par Agroscope et la maison Omya ont été financés par le fonds pour les analyses de résidus de l'UMS. Commentaires 2010-2017 supprimés.
35	22-35	bisher		1.4			Côte de bette	Ramulariose (Ramularia spp.) et cercosporiose (Cercospora spp.) : extension d'homologation du difénoconazole	F	Les maladies foliaires du type cercosporiose et ramulariose sont très fréquentes en culture de côtes de bettes. Actuellement, seule la matière active azoxystrobine est homologuée contre ces pathogènes. Hélas, cette matière active ne permet pas une protection efficace contre ces maladies foliaires. De plus, par manque d'utilisation de matières actives différentes et/ou alternatives, cette situation provoque des souches résistantes. Le difénoconazole est déjà au bénéfice d'une homologation sur les betteraves à salades pour lutter contre la cercosporiose et la ramulariose. C'est pourquoi nous demandons une extension d'homologation de la matière active difénoconazole (SLICK, SCORE 250 EC et autres spécialités) sur les cultures de bettes à côtes afin de prévenir et de réduire la pression de ces agents pathogènes.	Difénoconazole	Slick (Syngenta, Stähler)	FRL nov. 2022: une homologation d'urgence a été demandée par l'UMS pour Slick. Une autorisation a été déposée pour Dagonis (difénoconazole et fluxapyroxad) pour bette à tondre/côte de bette. Betteraves: les substances actives existantes venant des betteraves sucrières seraient une possibilité à examiner. Délais d'attente souvent trop longs. Regrouper avec 17-16 et 23-18. AGS sep. 2022: Dagonis (difénoconazole + fluxapyroxad) et Signum sont autorisés en Allemagne pour la côte de bette. L'entreprise a annoncé qu'elle allait également déposer des demandes correspondantes pour la Suisse. Slick est désormais autorisé sur les salades (astéracées). Les données sur les résidus élaborées à cet effet peuvent être utilisées pour une demande d'extension sur les côtes de bette. L'entreprise déposera-t-elle une telle demande ? FRL nov. 2021: Pour les salades et la côte de bette, les demandes d'autorisation peuvent être déposées. AGS sep. 2021: Des études sur les résidus sont actuellement menées sur les salades à feuilles avec la substance active difénoconazole. Il convient de clarifier si ces études peuvent également être utilisées pour évaluer la situation des résidus sur la côte de bette afin de pouvoir présenter une demande d'extension. En Belgique et en Allemagne, Signum est homologué contre les taches foliaires sur la côte de bette et en Belgique, Dagonis (les deux fongicides avec une période d'attente de 14 jours). Des demandes d'utilisation "à usage mineur" correspondantes devraient être possibles en Suisse.
36	17-16	bisher	L	1.4		BLW, Firma	Côte de bette	Lacune d'indication de fongicides autorisés pour la protection du feuillage. Maladies à taches foliaires, insecticide systémique, maladies transmises par le sol.	F	La Bette à côte est sensible aux mêmes maladies du feuillage que l'espèce voisine, l'épinard. Cladosporiose, Mildiou Peronospora affectent le feuillage. Or, très peu de fongicides actifs sur ces maladies sont autorisés sur cette culture. Aucun fongicide n'est autorisé pour la protection des maladies du feuillage (cercosporiose, ramulariose, oidium, rouille) de la bette à côte. Etendre les autorisations d'emploi sur Bette à côte des fongicides déjà autorisés sur l'épinard. Homologation d'un fongicide tel que PRIORI TOP, NATIVO ou équivalent. Il est urgent d'obtenir une homologation d'au moins un fongicide, tel qu'une spécialité à base de triazoles et/ou strobilurines (PRIORI TOP®, NATIVO®, SLICK®, HORIZON®, AMISTAR® ou autre). (RAPPEL : requête déposée depuis 2008). Autorisation de Slick, Actara, Previcur Energy (l'autorisation échoit en 2017).	Difénoconazole Fluxapyroxad Spirotetramat	Dagonis (BASF) Movento (Bayer)	FRL nov. 2022: regrouper le projet avec 22-35 et 23-18. Dagonis voir 22-35, Spirotetramat pourrait disparaître. S'il n'y a pas de substances actives pour les insectes, ce sera un projet d'extension. Lacunes fongicides. AGS sep. 2022: Dagonis (difénoconazole + fluxapyroxad) et Signum sont autorisés en Allemagne pour la côte de bette. L'entreprise a annoncé qu'elle allait également déposer des demandes correspondantes pour la Suisse. Slick est désormais autorisé sur les salades (astéracées). Les données sur les résidus élaborées à cet effet peuvent être utilisées pour une demande d'extension sur les côtes de bette. L'entreprise déposera-t-elle une telle demande ? FRL nov. 2021: Voir également le n° 20-27. AGS sep. 2021: Où en est le processus d'homologation de Dagonis ? FRL 2020: Attendre les autorisations. AGS sep. 2020: Depuis des années des demandes pour différents fongicides sont en cours. L'entreprise déposera en complément une demande pour Dagonis sur le modèle de l'Allemagne. FRL nov. 2019: Les requêtes ont été déposées et sont en souffrance à l'OFAG. Dagonis serait un nouveau produit. Il est disponible en Allemagne. La firme s'en occupe. UMS oct. 2019: Selon l'entreprise les demandes pour Movento sont toujours en suspens à l'OFAG! Les autres demandes d'autorisation ont également été déposées auprès de l'OFAG. AGS sept. 2019: Des demandes d'autorisation ont-elles été déposées pour les deux fongicides mentionnés ci-dessous ? Où en est le processus d'autorisation ? En Allemagne, Dagonis est nouvellement homologué sur bette à tondre avec un délai d'attente de deux semaines. FRL nov. 2018: Déposer une requête pour Priori Top dans le cadre de la procédure d'usage mineur ». Garder à l'œil la lutte sur betterave sucrière et si besoin est élaborer sans tarder des données sur les résidus laissés par les substances actives nouvellement autorisées. Une demande d'autorisation va être déposée pour Signum. Une demande d'autorisation a été déposée pour Gazelle. Pour Movento, l'UMS contacter encore une fois la firme. AGS sep. 2018: Revus est nouvellement homologué contre le mildiou avec un délai d'attente d'une semaine. La question se pose de savoir où en sont les requêtes d'usage mineur » pour Signum (délai d'attente deux semaines) et Priori Top (délai d'attente trois semaines) contre d'autres helminthosporioses. Insecticides complémentaires possibles : Movento SC est homologué sur épinard avec un délai d'attente de deux semaines en Suisse. Une extension d'autorisation sur bette à côte est possible (extrapolation des données sur les résidus). Movento SC est homologué en Belgique sur épinard et bette à côte avec un délai d'attente d'une semaine => il vaudrait mieux déposer une requête d'usage mineur ». En Belgique, Gazelle SG est de plus homologué sur épinard et bette à côte avec un délai d'attente d'une semaine => déposer également une requête d'usage mineur » (on a déjà demandé à la firme). Commentaires 2009-2017 supprimés.
37	23-18	neu	L	1.4			Bette	Ramulariose (Ramularia spp.) et cercosporiose (Cercospora spp.) : extension d'homologation du difénoconazole – côtes de bettes	F	Les maladies foliaires du type cercosporiose et ramulariose sont très fréquentes en culture de côtes de bettes. Actuellement, seule la matière active azoxystrobine est homologuée contre ces pathogènes. Hélas, cette matière active ne permet pas une protection efficace contre ces maladies foliaires. Le difénoconazole est déjà au bénéfice d'une homologation sur les betteraves à salades pour lutter contre la cercosporiose et la ramulariose. C'est pourquoi nous demandons une extension d'homologation du SLICK, BOGARD et autres spécialités à base de difénoconazole sur les cultures de côtes de bettes.	difénoconazole	SLICK, BOGARD et autres spécialités	FRL nov. 2022: regrouper avec 22-35 et 17-16. AGS sep. 2022: Dagonis (difénoconazole + fluxapyroxad) et Signum sont autorisés en Allemagne pour les côtes de bettes. L'entreprise a annoncé qu'elle allait également déposer des demandes correspondantes pour la Suisse. Slick est entre-temps autorisé pour les salades (astéracées). Les données de résidus élaborées à cet effet peuvent être utilisées pour une demande d'extension pour les côtes de bettes. L'entreprise déposera-t-elle une telle demande ?
38	21-55	bisher	L	1.1		FIBL, VSGP	Crucifères	Stratégie insecticide contre la mouche mineuse des Brassicacées	I	Après le retrait de la substance active Diméthoate, on ne dispose plus de produit efficace contre la mouche du chou. Audienz est utilisé sur les choux pour lutter contre les ravageurs. Des résistances sont apparues en Espagne. Le produit a été interdit en Allemagne pour les cultures bio. Les stratégies de lutte pratiquées aujourd'hui en cultures bio sont insuffisantes. Le pyrèthre est autorisé, mais n'a qu'une efficacité partielle. Neem pourrait être une solution mais il n'est pas autorisé. Il manque un produit qui permette de lutter efficacement contre le deuxième vol de la mouche. Il faut trouver des alternatives à Audienz pour éviter le développement de résistances. http://www.igb.frauenhofer.de/de/presse-medien/presseinformationen/2012/biolandbau-ohne-kohlfliegen.html	Cyazypyr® (Cyantranilprole, Beenvia/Exirel) (seit einigen Jahren in EU zugelassen)	Minecto One später ersetzen Neem Beenvia	FRL nov. 2022: Minecto One serait une alternative. L'entreprise est active dans ce domaine. AGS sep. 2022: les substances proposées ne peuvent pas être autorisées en CH en raison des exigences écotoxicologiques. Aucune autre alternative n'est en vue. Des méthodes non chimiques comme la couverture par filet, qui ne convient qu'à certaines cultures des espèces de choux (p. ex. : rutabaga), permettent d'obtenir des résultats partiels. FRL nov. 2021: Syngenta a déposé une demande d'homologation depuis un certain temps déjà. Aucune réponse de l'OFAG à ce jour. Selon AGS, l'homologation n'est pas possible. Une homologation d'urgence n'est pas non plus possible pour cette substance active. Il n'existe rien non plus dans l'UE. Pour la mineuse, le problème est le même qu'en arboriculture. Dans le cas présent, il faut éventuellement prendre contact avec la FUS afin de faire pression sur le plan politique. AGS sep. 2021: Selon l'avis des experts spécialisés pour l'évaluation des aspects écotoxicologiques dans le processus d'homologation, cette substance active ne remplit pas les exigences agroécologiques en Suisse. L'USM devrait recontacter l'OFAG à ce sujet. FRL 2020: Il faut chercher des solutions alternatives chimiques. Ils existent des solutions pour l'UE, mais celles-ci ne sont pas autorisées en Suisse. Homologation en cas de situation d'urgence a été refusée (UMS). Cette problématique figure depuis des années au FRL et y est discutée. UMS et FRL sont conscients du problème. AGS sep. 2020: Il paraît que les insecticides nouvellement autorisés dans quelques pays de l'UE contre la mouche du chou ne répondent pas aux exigences environnementales suisses. FRL nov. 2019: En cours de traitement dans le cadre du projet d'Extension. AGS avec les conseillers des Trois-Lacs. L'aleurode n'est pas la mouche du chou. Le problème de l'aleurode n'est pas résolu à ce jour. Des essais sont en cours dans le cadre du problème avec les choux de Bruxelles. Audienz est autorisé sur certaines espèces de chou. Dans ce cas, trop de choses ont été fusionnées. Mais il faut considérer le thème de manière différenciée par culture. Demander une homologation d'urgence à l'OFAG. L'UMS rédige une requête d'homologation d'urgence. Le groupe de travail se penchera sur cette thématique. Thomas Beerstecher, Manuela Meier, Suzanne Schnieper s'en occupent (sous la direction de la CCM). AGS sep. 2019: En cours de traitement dans le cadre d'un projet d'Extension. Le projet intégral est dirigé par la consultation maraîchère au Pays des Trois-Lacs. AGS traite certaines demandes d'essai (produits de remplacement non chimiques, etc.) FRL nov. 2018: Pas de données sur les résidus relatives à la mouche blanche dans l'UE. AGS sep. 2018: La lutte efficace contre la mouche blanche a posé une nouvelle fois en 2018 un défi énorme. La question se pose de savoir dans quelle mesure une extension d'autorisation pour l'azadirachtine sur d'autres espèces de chou désamorcerait le problème. Il faut rechercher des stratégies de solution intégrales en prenant en considération la technique d'application, la stratégie d'utilisation des insecticides disponibles et des méthodes de lutte dites alternatives. Un projet correspondant est actuellement en cours dans le Pays des Trois-Lacs sous la conduite de la centrale des choux de Bruxelles, des stations cantonales et du cercle de vulgarisation PI. Commentaires 2012-2017 supprimés.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
39	20-26	bisher		1.3			cultures de crucifères	Lutte contre altise dans les cultures de crucifères	I	Les altises causent des dégâts importants dans les cultures de crucifères et elles sont difficiles à combattre efficacement (résistances, mobilité) On soupçonne aussi les altises de propager le virus de la mosaïque du navet qui peut provoquer avec d'autres pathogènes des pertes totales. En 2019, de fortes attaques accompagnées d'une diminution nette de la croissance ont été observées dans les crucifères telles que choux de Bruxelles, choux de Chine, pak-choi. Étant donné que le seul choix qui reste est le groupe des pyrèthrinoides, la lutte devient très difficile. Des solutions de rechange sont absolument nécessaires. Une méthode de lutte contre les larves/pupes de psyllodes dans le sol pourrait constituer une approche prometteuse. La lutte contre l'altise du chou sur pak choi est très difficile avec les produits usuels. Des essais avec Surround (kaolin) ont donné des résultats prometteurs. Votre aide pour obtenir une homologation nous serait d'une grande aide.	Kaolin	Tastversuche mit Surround (Stähler) zeigten sehr vielversprechende Resultate.	FRL nov. 2022: autorisation en vue. AGS sep. 2022: quel est l'état d'avancement de la demande d'autorisation ? FRL nov. 2021: Demande d'autorisation en cours. AGS sep. 2021: Agroscope a testé des méthodes et stratégies alternatives contre les altises dans les variétés de choux. Kaolin a montré une bonne efficacité (attendre l'homologation). Les sous-semis présentent également un potentiel accru de réduction de l'envahissement. Le risque de réduction du rendement doit encore être résolu en termes de technologie de culture. FRL 2020: Attendre l'autorisation Stähler, maintenir. AGS sep. 2020: Les essais effectués par AGS en 2020 indiquent également un effet réduisant l'invasion de caolin. FRL nov. 2019: AGS a réalisé un essai exploratoire. Diverses demandes ont été déposées. AGS sep. 2019: Quel est l'avancement de la demande d'autorisation ? FRL nov. 2018: Une demande a été déposée pour le pak choi. Continuer les vérifications pour diverses espèces de crucifère et viser des autorisations. Maintenir sur la liste. AGS sep. 2018: Une autorisation supplémentaire du produit contenant du kaolin constituerait un complément bienvenu aux produits pas trop nombreux pour combattre les altises. Il est prévu de clarifier assez rapidement la situation quant aux résidus.
40	21-24	bisher	f	1.2			Crucifères, Choux, Composées Salades	Retrait pymétrozine/Plenum	I	Un autre groupe de substances actives tombera en 2022. Le risque de restances sera augmenté. L'utilisation des pyrèthrinoides n'est que restreinte. Donc: 1. Réduire la fréquence d'utilisation/le dosage avant le retrait 2. Prolonger les délais d'utilisation resp. distinguer entre les cultures (valeur/mode de production) 3. Homologuer des nouvelles substances actives.	Fonicamid Maltodextrin	Tepeki (Omya) Majestik (Omya)	FRL nov. 2022: demandes d'autorisation déposées par l'entreprise. AGS sep. 2022: il manque de nouveaux agents (de contrôle) révolutionnaires FRL nov. 2021: Tepeki homologué. Pour Majestik, voir le commentaire d'Omya ci-dessous. Maintenir, car le problème des pucerons est toujours présent. AGS sep. 2021: Tepeki est nouvellement homologué pour les choux pommés et les choux de Bruxelles. FRL 2020: Maintenir, attendre une homologation. Tepeki serait avant tout une priorité pour le chou de Bruxelles (Homologation UE) AGS sep. 2020: En Belgique, Tepeki est désormais autorisé contre la mouche blanche et les pucerons sur chou de Bruxelles et choux pommés. Déposer une demande minor use. Clarifier en outre la situation avec l'entreprise pour savoir ce qui est possible.
41	20-18	bisher	L	1.0		BLW, Firma	Cornichons, Concombre nostrano, Courges à peau comestible, Courges, Melons, Pastèque	graminicide Défaut de graminicide pour des courges à peau comestible	H	Lutter contre les graminées estivales (panic, sétaire, digitale) est indispensable. En 2018, la révocation de Focus Ultra (Leu Gyax), fin d'utilisation 08/2018, a entraîné la perte de l'autorisation sur Cucurbitacées. Focus Ultra à présent distribué par la firme BASF n'est pas autorisé sur Cucurbitacées, ce qui introduit une lacune d'indications. L'autorisation d'un graminicide (au moins un, peu importe lequel) sur Cucurbitacées de plein champ est nécessaire.	Fluazifop-P-butyl	Fusilade Max (Syngenta)	FRL nov. 2022: regrouper avec le n° 23-22. L'UMS clarifie avec l'entreprise si la demande d'autorisation est toujours déposée. Select serait une possibilité. Cycloxydim est en cours de clarification par l'entreprise. AGS sep. 2022: les choses bougent-elles dans le processus d'autorisation ? FRL nov. 2021: La demande a été déposée par l'entreprise. Aucune information de l'OFAG à ce sujet pour le moment. Maintenir. AGS sep. 2021: Où en est l'homologation de Fusilade ? FRL 2020: Demande déposée. Attendre la décision. AGS sep. 2020: En Europe il n'y a pratiquement pas de graminicides homologués pour les cucurbitacées. En France, Fusilade Max est autorisé pour les concombres. Pour les courgettes on n'en trouve rien. Quelle suite ? FRL nov. 2019: La firme a fait une demande à l'OFAG. L'autorisation est arrivée à son terme ; nous ne pouvons plus faire le transfert sous cette forme. Éventuellement faire déposer un nouvel usage mineur par la firme. On pourrait faire examiner tous les graminicides à l'échelon international par AGR (études discriminantes). AGS sep. 2019: À discuter avec la firme. Par ailleurs utilisation de films biodégradables. FRL nov. 2018: La firme examine à l'interne la question de savoir quelles sont les possibilités existantes. AGS Sep. 2018: En Belgique, Fusilade Max est homologué sur courgette et courge avec un délai d'attente de trente-cinq jours -> déposer une requête "d'usage mineur".
42	23-22	neu		1.3			Cucurbitacées	Homologation d'un antigraminées sur cucurbitacées	H	En cultures de courges et de cornichons, il est très difficile, même en culture avec paillages biodégradables/plastiques de contrôler les graminées. Il existe actuellement aucun moyen de lutte contre les graminées problématiques tels que les panics pied de coq (Echinochloa crus-galliques), chiendents (Elymus repens), ... Une homologation d'au moins un antigraminée permettrait de combler cette lacune.	cycloxydime, fluazifop-p-butyle, ...	SELECT, FUSILADE MAX et autres spécialités	FRL nov. 2022: à regrouper avec le n° 20-18. AGS sep. 2022: l'entreprise a-t-elle pu déposer une demande pour Fusilade Max ?
43	23-08	neu		1.2			Salades Lactuca, salades pommées, salades vertes, endives et chicorées à feuilles	Extension de l'homologation Signum	F	Dans la culture des salades (toutes les salades pommées et à feuilles et les endives), Signum serait un bon moyen de lutte contre les maladies fongiques. En Allemagne, Signum (boscalid et pyraclostrobine) a déjà une homologation contre les agents fongiques responsables des tâches foliaires, le rhizoctonia, le sclérotinia et le botrytis sur les salades. Une extension de l'homologation de Signum (boscalid et pyraclostrobine) pour les salades est-elle possible ?	Boscalid und Pyraclostrobin	BASF Schweiz AG	FRL nov. 2022: à regrouper avec le n° 21-37. Pour le poireau, le rampon, les choux pommés, la roquette, les endives, les épinards, la côte de bette, une autorisation est demandée par l'entreprise. Pour les salades, en tant que major crop, aucune possibilité pour le moment. AGS sep. 2022: les salades (Asteraceae ou Lactuca) ne sont pas des minor crop. Il faut donc déposer une demande d'autorisation B, car minor use (demande C) n'est pas possible.
44	21-37	bisher	L	1.4		BLW, Firma	Poireau	Alternaria mildiou	F	Avec propamocarbe hydrochloride fénamidon tout un groupe de substances actives tombe. L'effet des produits existants azoxystrobine et difénoconazole n'est pas suffisant resp. le développement de résistances est probable (déjà existantes?)	Pyraclostrobin oder Boscalid	Signum (BASF)	FRL nov. 2022: regrouper avec le n° 23-08. Pour le poireau, le rampon, les choux pommés, la roquette, les endives, les épinards, la côte de bette, une autorisation est demandée par l'entreprise. Pour les salades, en tant que major crop, aucune possibilité pour le moment. AGS sep. 2022: la demande progresse-t-elle ? FRL nov. 2021: Maintenir. Demande d'homologation en suspens. AGS sep. 2021: À quel stade se trouve la demande d'homologation ? FRL 2020: Attendre l'homologation (minor use), la demande est déposée; maintenir. AGS sep. 2020: Orvego (Ametoctradine+Diméthomorphe) est maintenant homologué sur poireau. En Belgique le fongicide combiné (Cymoxanil + famoxadone) est homologué contre Phytophthora. Également Dagonis (fluxapyroxade + difénoconazole) contre alternariose (L'entreprise déposera une demande minor use). Signum est homologué en Belgique contre les deux pathogènes. => déposer une demande minor use. En Allemagne Ridomil Gold est homologué contre le phytophthora sur poireau => déposer une demande minor use.
45	22-33	bisher		1.3		W.Hansen, FIBL	Liliacées Alliums (poireau, oignon, échalote, ail, ciboulette)	Mildiou de l'oignon (Peronospora destructor), Rouille des alliées (Puccinia spp.), Pourriture grise des alliées (Botrytis alli) : Homologation du cuivre Produits cupriques pour la protection du feuillage	F	Actuellement, le cuivre n'est pas au bénéfice d'une homologation pour les cultures de la famille des Alliées (ail, poireau, oignons et échalote). En BIO, pour l'ensemble de la famille des Alliées, seule la lutte contre la stemphyliose sur l'ail et l'échalote est au bénéfice d'une homologation en matière de protection fongique. En ce qui concerne la pression du mildiou de l'oignon et d'autres maladies du feuillage (rouille et botrytis des alliées notamment) en production intégrée, il existe peu de moyens en matière de lutte, notamment en raison du retrait du mancozèbe pour janvier 2022 et des autres spécialités contenant cette matière active. Le cuivre associé aux fongicides organiques renforce la protection contre le mildiou, alternaria, pourriture grise. Le cuivre ne génère pas de risque d'apparition de souches résistantes. L'emploi du cuivre sur les Alliums intéresse également la production biologique. (RAPPEL : requête déposée depuis 2008) Le gluconate de cuivre est très faiblement dosé en cuivre métal. Associé aux fongicides organiques, il peut renforcer la protection contre les maladies du feuillage. L'emploi du cuivre sur les Alliums intéresse également la production biologique. Etendre l'autorisation d'emploi du cuivre aux cultures d'Alliums, dans la limite du dosage/hectare autorisé par les règles PER. Etendre l'autorisation d'emploi du gluconate de cuivre aux cultures d'Alliums. Spécialité commerciale : Labicuper® (Vitistim)	Kupfer	FUNGURAN FLOW (Omya)	FRL nov. 2022: autorisation déposée, demandes complémentaires formulées. L'entreprise poursuit ses activités et les demandes complémentaires/travaux correspondants ont été effectués. La question est également de savoir si le cuivre est la bonne substance active. Dans des mélanges / combinaisons de partenaires possibles. Dans ce cas, des autorisations sont plus difficiles à obtenir. En combinaison, les deux substances actives nécessitent une autorisation. L'UMS doit devenir active pour recueillir des données sur les résidus, car la situation des substances actives diminue de plus en plus. Une substance active toujours importante, également pour la production biologique. L'entreprise accepterait volontiers de résultats probants pour les déposer. AGS sep. 2022: l'entreprise dispose-t-elle de résultats d'essais supplémentaires ? FRL nov. 2021: Demande en cours. Des essais d'efficacité sont élaborés par l'entreprise. Maintenir. Ces dernières années, AGS a testé différentes substances actives (conventionnelles et bio). Le cuivre ne sera pas la solution, malgré certains succès lors des essais d'OTM. Le cuivre est en général une substance active très problématique (aussi en bio), dont on voudrait se passer. Généralités : une entreprise devrait être soutenue financièrement par la branche (UMS), afin que cette entreprise élabore le travail préparatoire pour l'homologation d'une substance active. Comme d'autres entreprises peuvent ensuite demander l'homologation, le soutien initial est important. FRL 2020: Projet des oignons arrive au terme (FIBL). Entreprise a demandé une autorisation pour un produit. AGS sep. 2020: Quel est l'état actuel ? FRL nov. 2019: Divers essais sont en cours au FIBL. Omya a de son côté continué de mener des essais. Les deux institutions continuent leurs travaux. AGS sept. 2019: Où en est la demande d'autorisation ? FRL nov. 2018: Le FIBL a collecté d'autres essais/données. Une requête d'autorisation sera déposée à l'OFAG. AGS sep. 2018: Où en est la demande d'autorisation déposée ? Commentaires 2014-2017 supprimés.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
46	23-07	bisher	L	1.1	Freiland 2022/10	Agroscope, BLW, Firmen	Liliacées oignons, échalotes, oignons à replanter, poireau, ciboulette	Stratégie herbicide pour Amaryllidaceae, Oignons en botte Oignons en botte, Échalote	H	La gestion des adventices en oignons est devenue l'un des plus grands défis pour les cultures maraîchères de plein champ. La bentazone dispose d'une homologation en France sur la culture d'oignons et est particulièrement efficace sur la camomille matricaire et sur le souchet comestible. Ces adventices, très problématiques en plein champ, ne sont pas contrôlables avec les programmes de désherbage actuels. C'est pourquoi nous demandons une homologation des spécialités commerciales à base de bentazone. Après le retrait de l'oxynil et du bromoxynil, il y a un manque d'herbicides efficaces au niveau des oignons. D'autres groupes de substances actives sont alors demandés. Existe-t-il des alternatives ? La substance active flumioxazine serait-elle une alternative possible ? Le retrait de Topper (loxymil), qui était un herbicide avec une utilisation large dans différents liliacées, en 2017 avait créé une lacune. Il existait des propositions de produits pour oignon de printemps, ciboule et cultures d'échalotes. Lutte mécanique plus difficile p. ex. dans les oignons plantés que dans les oignons semés ou les cultures de poireau. Substances actives pour oignons plantés? Herbicides dans poireau, poireau semé. La stratégie élaborée en remplacement du linuron n'est pas mal, mais ne suffit pas encore. Le moment idéal pour l'application de l'herbicide est difficile à estimer et dépend du stade de la culture, du stade des adventices et du risque de phytotoxicité par Sencor. Malgré la nouvelle stratégie il faut encore beaucoup de désherbage manuel.	bentazone Flumioxazin Aclonifen Fluoxypyr Pendimethalin	BASAGRAN SG, KUSAK et autres spécialités Pledge (Omya) Bandur (Bayer) für Bundzwiebeln Starane 180 für Bundzwiebeln-, «Cipolotte»- und Schalottenkulturen Malibu (BASF)	FRL nov. 2022: pour Pledge, il est difficile d'obtenir une autorisation. Spectrum: est déposé sauf pour les oignons major crop. AGS fournit des résultats élaborés à l'entreprise. Basagran: bons résultats pour les oignons d'hiver, le réenregistrement a été fait. Des données sont disponibles chez AGS. Celles-ci seront échangées avec l'entreprise. L'UMS a demandé une homologation d'urgence pour Basagran pour les oignons, c'est-à-dire également pour les oignons en bottes. Stomp Aqua : a une bonne efficacité, restrictions d'autorisation en pré-lévé. Bandur: pas encore résolu pour les oignons en bottes. Malibu: effacer. AGS sep. 2022: différents essais sont en cours. Comparer avec le projet d'extension 2022/10. La demande pour Spectrum est déposée par la firme (oignons, poireau, ciboulette) ? Substance active en cours de réévaluation => retard. Pour Basagran pour les oignons comestibles et les échalotes (demande C sur la base de l'autorisation belge), la demande a-t-elle déjà été déposée ? Stomp Aqua en post-lévé : jusqu'à présent, seulement autorisé pour les échalotes (minor use), en attente pour les oignons AGS sep. 2022: différents essais dans les oignons ont révélé un spectre d'action intéressant de Bentazon. Les adventices à problèmes ont également été bien cernées. En Belgique, il existe une autorisation correspondante. Les oignons ne sont pas des minor crop, c'est pourquoi une demande B doit être déposée. FRL nov. 2021: L'autorisation pour Natrel a été rapidement traitée et accordée par l'OFAG. D'autres essais de substances actives, respectivement des stratégies d'essai, sont effectués par AGS. AGS sep. 2021: Agroscope a également réalisé divers essais stratégiques en 2021, notamment avec les nouvelles substances actives proposées (par exemple la flumioxazine). En outre, des demandes d'homologation pour de nouvelles substances actives sont déjà en cours. FRL 2020: Maintenir (Bandur). Tentative d'homologation en cours et l'homologation est attendue. L'état des herbicides naturels est prometteur car des bons résultats ont pu être obtenus. AGS sep. 2020: La demande pour Bandur est toujours en cours ! Entre temps des résultats positifs avec des herbicides naturels ont pu être recueillis (substitut pour bromoxynil ?) FRL nov. 2019: La firme a déposé une demande d'autorisation pour Bandur. Plus difficile pour Starane, car ça exige plus de d'effort (pas une usage mineur). Laisser tel quel ; attendre. Travaux AGS pour fenouil semé ont démarrés. Devrait désormais être étendu pour le fenouil planté. Ceci est encore à explorer. AGS travaille sur les herbicides naturels. Éventuellement prendre en considération aussi d'autres substances actives. La société Stähler dépose une demande. BASF a déposé une demande sur poireau et sur oignons en botte. UMS oct. 2019: Selon les informations de l'entreprise une demande devrait avoir été déposée auprès de l'OFAG. AGS sep. 2019: Quel est l'avancement du processus d'autorisation pour la demande concernant Bandur sur les oignons en bottes ? Entre-temps, nous sommes en possession de résultats positifs quant à l'utilisation d'acides naturels pour le brûlage dans les cultures d'oignons. Les essais consécutifs qui ont permis d'optimiser encore les stratégies herbicides mises au point sur plusieurs années ont été menés en 2019. La mise en œuvre complète de toute l'expérience acquise dans la pratique deviendra possible seulement une fois que les nouveaux éléments de la stratégie auront été autorisés par l'OFAG. Le bromoxynil est homologué comme herbicide de remplacement. Des stratégies d'application d'herbicides dits naturels sur la base d'acides organiques sont en cours de développement. FRL nov. 2018: Agroscope mène à ce sujet d'autres essais avec Bandur financés par le Fonds. L'UMS contacte la firme concernant les autorisations dans l'UE afin de lancer cela en Suisse. Starane a changé de taux de substance active. AGS sep. 2018: Les requêtes d'« usage mineur » sont impossibles dans le cas du fluroxypyr (Starane 180), car la Belgique a autorisé un herbicide avec un autre taux
47	22-01	bisher	L	1.0		Agroscope gemeinsam mit regionalen Partnern VSGP - organisatorische Aufgaben	Liliacées Légumes en général	Retrait du mancozèbe pour les oignons et les épinards Alternative fongicide au niveau des liliacées et des laitues	F	Le mancozèbe perd son homologation en 2022. Il y a des lacunes, notamment en ce qui concerne les oignons et les épinards. Y a-t-il une possibilité que la substance active supplémentaire dans les préparations combinées avec le mancozèbe comme substance active unique dans les cultures soit approuvée ? P.ex. diméthomorphe, métalaxyl, etc. Cela peut-il déjà être fait dans le cadre d'une homologation d'urgence pour 2022 ? Une combinaison fongicide puissante d'une nouvelle substance active et de mancozèbe avec une efficacité très sûre contre les champignons du mildiou Phytophthora infestans sur les pommes de terre, Peronospora destructor sur les oignons, l'ail et les échalotes, et Bremia lactucae sur les salades. En raison de la suppression radicale d'importants fongicides, ce produit (substances actives) serait idéal et pourrait constituer une solution de premier ordre avec les fongicides existants dans la lutte contre le "Phytophthora infestans" sur les pommes de terre et le "Peronospora" sur les liliacées. Il serait possible avec ce produit de créer un plan de traitement ciblé qui pourrait combler le fossé important en matière de fongicides. AGS a eu des échanges d'expérience avec Corteva et a exprimé un grand intérêt pour obtenir une homologation pour les fongicides contenant cette matière active pour la Suisse. Pour faire avancer les choses dans ce sens, il faudrait une entreprise suisse qui se rapproche de Corteva et qui, d'un commun accord, dépose des demandes d'homologation pour les pommes de terre, les oignons, etc. Développer des stratégies de remplacement pour lutter contre l'infestation fongique. En l'état, cette nouvelle matière active, adoptée par de nombreux pays voisins, permettrait une bonne couverture en matière de protection contre le mildiou de l'oignon. De plus, son usage permettrait une limitation de l'émergence de nouvelles résistances de Peronospora destructor, en raison du manque d'alternances de PPh. C'est pourquoi nous demandons l'homologation de la matière active oxathiapiprolone (ORUNDIS PLUS® et autres spécialités) sur les cultures d'Aliacées afin de réduire la pression de cet agent pathogène et ainsi éviter sa propagation.	Oxathiapiprolin	Zorvec Enicade® NZEB, Corteva (DE) Corteva Agriscience, Kwizda Agro	FRL nov. 2022: l'UMS a demandé à cet effet des homologations d'urgence en 2022 pour la saison de culture 2023. Zorvec manque encore d'autorisation. L'entreprise n'a pas déposé de demande d'autorisation pour les oignons. Bon produit contre le mildiou en général. UMS sep. 2022: Der VSGP wird zur Überbrückung die Notfallzulassungen in Verbindung mit dem Wegfall von Mancozeb von letztem Jahr wieder stellen, um die Lücke für 2023 zu schließen. AGS Sep. 2022: Im Rahmen eines Extensionprojekts (2022/10) werden ganzheitliche Bekämpfungsstrategien entwickelt gegen Falschen Mehltau bei wichtigen Gemüsekulturen. Notfallbewilligungen sind eine Überbrückungslösung. Es muss daher auf neue dauerhafte Fungizidbewilligungen hingearbeitet werden. AGS sep. 2022: en Allemagne, la substance active oxathiapiprolone est autorisée, entre autres, sur les oignons comestibles. En Suisse, elle n'est encore autorisée pour aucune culture. De plus, les oignons ne sont pas des minor crop en Suisse. L'entreprise doit donc déposer une demande complète. FRL nov. 2021: Homologation d'urgence impossible, car la substance active n'est homologuée pour aucune culture en Suisse. L'homologation pour les pommes de terre doit d'abord être accordée, afin que la substance active puisse éventuellement être utilisée pour des autorisations dans des cultures maraîchères. Attendre UMS oct. 2021: une homologation d'urgence a été soumise par l'UMS à l'OFAG. AGS sep. 2021: Des essais stratégiques étendus menés par Agroscope démontrent la bonne efficacité de cette nouvelle substance active contre le mildiou de l'oignon. La question se pose actuellement de savoir si une entreprise présente des demandes d'homologation pour les cultures maraîchères en Suisse. (Voir 22-02)
48	21-19	bisher		1.3		VSGP	Solanacées, (Tomate, Aubergine, Poivron, Piment)	Homologation d'une nouvelle substance active dans la lutte contre le thrips, vecteur du virus TSWV (Virus de la maladie bronzée de la tomate)	I	Le thrips a développé des résistances aux produits homologués. Dans le cas de contamination avec le virus TSWV ces résistances amènent à des dégâts considérables et récurrents. Un produit, homologué en France sur divers légumes offrirait une alternative, même ponctuelle, dans la lutte contre le thrips.	Spinetoram	Zorro (Omya) Exalt (Corteva)	FRL nov. 2022: Exalt/Zorro n'a pas d'avenir pour la Suisse. Ne peuvent pas être autorisés en Suisse. Projet d'extension AGS Conthey. UMS sep. 2022: selon l'entreprise, Exalt n'est pas prévu pour le marché suisse. AGS sep. 2022: quelques variétés résistantes sont disponibles dans le monde entier. On ne dispose guère des expériences relatives à leur aptitude dans les conditions suisses FRL nov. 2021: AGS demande s'il existe des variétés généralement résistantes au virus chez les solanacées. Zorro/Exalt ne sont pas des options. Ne peuvent pas être homologués en Suisse. AGS sep. 2021: L'entreprise est-elle en principe prête à déposer une demande d'homologation ? FRL 2020: Homologation souhaitée pour les tomates. Attendre les clarifications de l'entreprise pour savoir si le transfert de l'arboriculture vers le maraîchage est possible. Etudes sur les résidus (fonds UMS) ? AGS sep. 2020: Le produit proposé est déjà homologué en arboriculture en Suisse. En ce qui concerne les tomates, la procédure minor use n'est pas applicable, car les tomates sont classées en tant que major crop.
49	21-17	bisher		1.7		Firma	Solanacées (Tomate, Aubergine, Poivron, Piment) Cucurbitacées (Concombre, Cornichons, Concombre de serre, Concombre nostrano)	Autorisation de l'utilisation d'une nouvelle substance active en culture hors sol contre le Phytophthora spp.	F	Le phytophthora spp. est un pathogène récurrent dont les dégâts sont au niveau racinaire. Le champignon se propage par le système d'irrigation. Le produit Beltanol L est utilisé chez nos voisins français et belges avec une efficacité satisfaisante.	8-Hydroxiquinoleine	Beltanol L (Stähler)	FRL nov. 2022: la substance active disparaît dans l'UE, elle n'obtiendra donc pas non plus d'autorisation en Suisse. Le problème est cependant croissant. Previcur est autorisé, mais la pratique révèle une efficacité trop faible. Déplacer dans la liste d'extension. AGS sep. 2022: quel est l'état d'avancement du processus d'autorisation ? FRL nov. 2021: Demande d'autorisation déposée par l'entreprise. Maintenir AGS sep. 2021: L'entreprise a-t-elle pu obtenir des données sur l'efficacité dans l'intervalle ? FRL 2020: Attendre les études de résidus d'AGS. Maintenir. AGS sep. 2020: Il faut trouver une entreprise Suisse qui dépose une demande d'autorisation. La question est de savoir si le processus d'autorisation d'un nouveau PPH appliqué par la fertigation peut désormais être traité par l'OFAG. Des demandes antérieures de ce type n'avançaient pas. Une homologation pour Ridomil Gold (application par pulvérisation) est visée actuellement. Des premières études de résidus sont menées par AGS en 2020.
50	22-40	bisher	U	1.2			Solanacées (Tomate, Aubergine, Poivron, Piment) Cucurbitacées (Concombre, Cornichons, Concombre de serre, Concombre nostrano)	Homologation d'une nouvelle Substance active dans la lutte contre les punaises	I	La pression des punaises Lygus sp. et Nezara viridula est croissante ces dernières années, avec des dégâts importants importants en cultures. Aucun produit compatible avec les auxiliaires biologiques et efficace n'est homologué. Un effet secondaire d'un produit utilisé sur pucerons a été observé sur punaise Lygus sp., l'homologation de ce produit est importante.	pymetrozine		FRL nov. 2022: Audienz a un effet contre les punaises. Pour le cornichon, il faut veiller à ce qu'il ne disparaisse pas. Des pyrèthrinoides sont possibles. En serre, la couverture sous filet est possible. L'UMS a demandé une homologation d'urgence avec la FUS. AGS sep. 2022: qu'en est-il d'Audienz ? UMS sep. 2022: Acetamiprid fait encore l'objet d'un examen ciblé. FRL nov. 2021: Pour l'instant, seule Gazelle est disponible. Une deuxième substance active devrait également être envisagée dans le cadre d'une stratégie anti-résistance. En cours de culture, dans le cadre d'une protection des auxiliaires, il n'est pour l'instant pas possible d'utiliser de substance active. Aborder ce problème dans le cadre d'une question de stratégie de lutte. AGS sep. 2021: Le délai de consommation pour Plenum expire en 2022. FRL 2020: Il faut trouver des substances actives alternatives. Plenum n'existe plus. Effet partiel ev. de Tepecki (lygus uniquement) ou acétamipride. Chercher une solution alternative. Maintenir. Syngenta 2020: Période de liquidation: 01.07.2021, période d'utilisation: 01.07.2022 AGS sep. 2020: Quel avenir pour Plenum ?
51	09-27	bisher	L	1.0		BLW	Nouveau : Endievien, bette à tondre, topinambour	Graminicide	H	Étonnamment, aucun herbicide antigraminées n'est autorisé sur les cultures suivantes : salades (toutes sortes), chicorées (toutes sortes), navet, rave, radis (toutes sortes), côtes de bette, cardon, topinambour, raifort. Autorisation d'emploi d'un herbicide antigraminées (au moins) pour toutes les cultures légumières de plein champ.	Clethodim	Select (Stähler)	FRL nov. 2022: substances actives autorisées. Désormais, Focus Ultra est également autorisé pour la chicorée, l'endive et le topinambour. AGS sep. 2022: fusilade Max est autorisé pour les endives et le raifort, Targa Super pour la côte de bette. FRL nov. 2021: Focus Ultra et Select ont été autorisés dans les cultures où cela était possible. Pour le topinambour, Focus Ultra est également autorisé. Le problème est résolu pour les navets, les radis et les raves. Pour les autres cultures mentionnées dans la requête, le problème doit encore être résolu. Stähler 2021: A été homologué dans la mesure du possible. AGS sep. 2021: Les demandes d'homologation sont-elles toujours en cours ? FRL 2020: Maintenir, attendre. AGS sep. 2020: Les demandes d'autorisation sont toujours en cours FRL nov. 2019: Des demandes d'autorisation ont été déposées pour des graminicides. Les firmes devraient parcourir en détail la liste des graminicides puis il serait nécessaire de s'approcher des firmes pour savoir où trouver des solutions éventuelles. À fusionner avec les projets portant sur les herbicides. UMS oct. 2019: Selon l'entreprise la demande a été déposée pour produit pour radis. En suspens à l'OFAG. AGS sep. 2019: Où en sont les demandes d'autorisation déposées ? FRL nov. 2018: La firme verra pour Select et une autre firme a déposé une requête d'autorisation. Maintenir sur la liste. AGS sep. 2018: Où en est la demande d'autorisation ? La situation est problématique surtout pour le raifort. On peut se passer des graminicides sur radis en raison de la courte période de culture. Commentaires 2011-2017 supprimés.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
52	23-12	neu		1.3			Poivron	Homologation du flonicamide (Teppeki) pour lutter contre les pucerons - poivrons	I	La culture de poivrons est sujette à des attaques récurrentes de pucerons, les moyens de lutte à disposition sont limités et ne respectent pas les auxiliaires biologiques. Le produit Teppeki (flonicamide), homologué en aubergine et tomate est un produit efficace et compatible.	flonicamide	Teppeki	AGS sep. 2022: Teppeki est autorisé en Allemagne et en Belgique pour les poivrons. L'entreprise dépose-t-elle une demande C ?
53	20-20	bisher	L	1.3		BLW	Panais, Persil à grosse racine	Graminicide	H	Lutter contre les graminées estivales (panic, sétaria, digitale) est indispensable en culture de plein champ. L'autorisation d'un graminicide (au moins un, peu importe lequel) sur Panais, Persil à grosse racine et Cerfeuil tubéreux est nécessaire.	Clethodim Cycloxydim	Select Focus Ultra	FRL nov. 2022: Select et Focus Ultra sont autorisés pour le persil à grosse racine et le panais. AGS sep. 2022: Select est nouvellement autorisé pour le persil à grosse racine et le panais FRL nov. 2021: La demande d'homologation a été déposée par l'entreprise. Une substance active est en outre déjà autorisée. AGS sep. 2021: Où en est le processus d'homologation ? FRL 2020: Maintenir, attendre l'autorisation. VSGP oct. 2020: Demande soumise AGS sep. 2020: L'entreprise a été contactée FRL nov. 2019: Fusionner les trois prochains projets. 20 - 20, 20 - 22 und 18-03 (Ln 49 - 51) La firme s'attaque au dépôt d'une demande relative à ce problème. AGS sep. 2019: En Belgique, un herbicide (Centurion) correspondant au produit suisse Select a été homologué pour ces deux espèces de légumes racines --> usage secondaire (mineur) FRL nov. 2018: On va s'en occuper. Une substance active suffit aux yeux de la production. AGS sep. 2018: En Belgique, des graminicides correspondant aux deux produits Select et Agli d'ores et déjà autorisés sur d'autres cultures en Suisse sont autorisés sur panais. Lancement de requêtes d'« usage mineur ».
54	23-17	neu	L	1.5			Panais, Persil à grosse racine	Homologation du prosulfocarbe panais et persil racine	H	La gestion des adventices en cultures de panais et de persils racines est très limitée en matière de disponibilité des matières actives. Pour donner suite aux nouvelles homologations de la spécialité BOXER cette année, une extension d'homologation sur panais et persil racine permettrait un meilleur contrôle des adventices en post levée (fumeterre, stellaire, gaillet, ...). Le prosulfocarbe est autorisé en France sur ces deux cultures et pourrait ainsi être étendu en Suisse comme utilisation pour usage mineur selon l'article 35 OPPH.	prosulfocarbe	Boxer (Syngenta)	FRL nov. 2022: Boxer a une autorisation pour le persil à grosse racine. Panais: l'UMS regarde. UMS sep. 2022: selon psm.admin, le produit Boxer est autorisé pour le persil à grosse racines en pré- ou post-levée. Concernant le panais, une discussion peut avoir lieu avec l'entreprise concernée. AGS sep. 2022: en Allemagne, Boxer est également autorisé pour le panais. Déposer une autre demande C ?
55	17-40	bisher	L	1.5		VSGP, Firma	Radis (serre), persil	Mildiou, Raccourcissement du délai d'attente	F	Expérimenter l'utilisation de Vacciplant (Stähler). La durée de la culture est de 22 jours en été. Le délai d'attente est de 3 semaines pour les deux produits Forum et Previcur. Ainsi, on ne peut utiliser en été que le produit Bion dont l'efficacité est incertaine (aucune assurance de mener à bien la production). Il y a des produits autorisés contenant les substances actives mancozèbe/métalaxyl-M (Ridomil Gold) et diméthomorphes (Forum). Ces deux produits sont régulièrement utilisés par les producteurs. Toutefois, Ridomil ne peut être appliqué que deux fois par culture, Forum au maximum trois fois. Pour une culture aussi longue que le persil, cela ne suffit pas. Les producteurs souhaitent pouvoir disposer d'un produit, respectivement d'une substance active supplémentaire. Proposition: Verita (autorisé sur roquette et salades avec un délai d'attente de 3 semaines). Délais d'attente adaptés à la saison estivale. Pas de lacune véritable d'efficacité. Il serait souhaitable de disposer d'une autre substance active pour des raisons de développement de résistances.	Mandipropamid	(Syngenta?)	FRL nov. 2022: l'UMS examine avec l'entreprise si le mandipropamide serait une possibilité. Il faudrait l'adapter. Si ce n'est pas possible, il faut chercher un produit de remplacement. Forum disparaîtra. Verita a disparu. Vacciplant est pour l'oïdium. Inutile de l'examiner pour le mildiou. AGS sep. 2022: la réévaluation de Dimethomorph (Forum) est-elle maintenant terminée ? Recontacter l'entreprise FRL nov. 2021: Substance active dans la réévaluation. BASF a déjà fait un commentaire à ce sujet ci-devant. AGS sep. 2021: Dès que la réévaluation de Dimethomorph sera terminée dans l'UE, l'UMS devrait reprendre contact avec l'entreprise au sujet de Forum sur les radis. Pour le persil, Revus est également homologué avec une période d'attente d'une semaine. FRL 2020: Attendre le processus d'évaluation en UE, maintenir. AGS sep. 2020: Diméthomorphe se trouve actuellement en réévaluation en UE. Il faut attendre que ce processus soit terminé. FRL nov. 2019: Autorisation demandé pour Forum dans différentes cultures. Selon l'OFAG il ne restent seulement quelques cultures sur la liste, à cause de certaines exigences. Mette dans la liste des points ouverts. Etablir des échantillons de résidus pour radis dans le cadre de la commission TC+L de l'UMS (Demande au fonds de l'UMS). AGS sep. 2019: Selon information de la firme, des demandes d'autorisation pour Forum contre le mildiou de plusieurs cultures avec des délais d'attente brefs ont été déposées. FRL nov. 2018: Les substances actives assorties de délais d'attente plus courts sont recherchées. On attend le réenregistrement dans l'UE pour le Forum. C'est pourquoi la firme n'a pas déposé de demande d'autorisation pour un délai d'attente plus court. Examiner les délais d'attente sur les stades phénologiques du radis. Lancer un projet d'Extension. La société Beerstecher, le canton de FR et Agroscope, s'occupent de cette question. AGS sep. 2018: L'éventualité de nouvelle autorisation pour d'autres fongicides supplémentaires contre le mildiou des radis a été discuté avec les firmes compétentes. L'efficacité de Vacciplant contre le mildiou est connue. Si une demande d'autorisation est faite, il faut chercher des possibilités d'extrapoler afin d'évaluer officiellement l'efficacité sur la base d'autres cultures maraichères. La clarification de la situation quant aux résidus ne devrait pas poser de problème. Commentaires 2012-2017 supprimés.
56	17-15	bisher	L	1.6		Firma	Ruccola, asia-salade	Audience, Lutte contre la fausse chenille de la tenthredo de la rave	I	Autoriser un produit efficace contre les altises, par exemple Audienz. La lutte contre les altises terrestres avec les substances actives disponibles, la cyperméthrine et la lambda-cyhalothrine, dans la roquette est insuffisante en raison des résistances. Une extension de l'autorisation du spinosad permettrait de résoudre le problème. La substance active n'est plus disponible pour la lutte. Xentari est autorisé, mais son efficacité est insuffisante. Alternative? Il ne s'agit pas d'une véritable lacune, car les pyréthroides sont autorisés. Il est urgent de trouver des alternatives aux substances actives résistantes. Surtout pour les cultures délicates avec une tolérance zéro aux dégâts foliaires. Alternative au Xentari	Spinosad	Audienz (Omya)	FRL nov. 2022: autorisation disponible. AGS sep. 2022: les autorisations ont été accordées entre-temps FRL nov. 2021: Maintenir. AGS sep. 2021: Audienz est nouvellement homologué contre les altises pour la roquette. AGS a suggéré à l'entreprise de demander une extension correspondante d'homologation pour les salades d'Asie. FRL 2020: Attendre l'homologation pour la demande de type C. AGS sep. 2020: Quel est l'état de la demande d'autorisation déposée ? FRL nov. 2019: Demande déposée ; attendre. AGS sep. 2019: Une demande a-t-elle été déposée par la firme ? FRL nov. 2018: Possibilité d'extension par la firme ouverte. AGS sep. 2018: Audienz est d'ores et déjà homologué contre les chenilles sur roquette. Il devrait être possible d'étendre l'autorisation aux altises en passant uniquement par la voie administrative. Où en est la requête en cours ? Commentaires 2014-2017 supprimés.
57	20-19	bisher		1.3		VSGP, Agroscope	Roquette, Cima di Rapa, Radis long	Graminicide	H	Lutter contre les graminées estivales (panic, sétaria, digitale) est indispensable en culture de plein champ. L'autorisation d'un graminicide (au moins un, peu importe lequel) sur Radis long, Daikon, Cima di rapa et roquette est nécessaire.	Mandipropamid Fluazifop-P-butyl	Select (Stähler Suisse SA) Fusilade Max (Syngenta)	FRL nov. 2022: remplacer Centurion par Select. Select est à l'étude. L'UMS consulte l'entreprise au sujet de Fusilade Max. AGS sep. 2022: l'entreprise pouvait-elle également déposer une demande pour la roquette ? UMS sep. 2022: l'entreprise pourrait déposer une demande C pour la roquette sur la base de l'autorisation de référence en France. FRL nov. 2021: La substance active dans les radis a été autorisée. Une homologation devrait également être envisagée pour la roquette. L'entreprise examine ce qu'il est possible de faire. AGS sep. 2021: Il faut maintenant clarifier définitivement avec l'entreprise si elle est d'accord de déposer une demande d'homologation contre la cléthodime dans la roquette et éventuellement dans les radis. Ensuite, il faut décider si la branche financera les études sur les résidus. FRL 2020: Souci de délai d'attente (trop long) pour Centurion. Demande via le fonds destiné aux données de résidus si nécessaire. Investigations complémentaires par l'entreprise. AGS sep. 2020: L'entreprise a été contacté pour cléthodime concernant différentes petites cultures. FRL nov. 2019: AGS clarifie ce qu'il y a lieu de faire. Ensuite l'UMS contacte les firmes. AGS sep. 2019: Appliquer une procédure d'usage secondaire (mineur). En Belgique, Fusilade est autorisé sur la roquette avec un délai d'attente de quarante-deux jours et sur raifort avec un délai d'attente de cinquante-six jours. Centurion (cléthodime) est autorisé sur raifort avec un délai d'attente de quarante jours.
58	15-16	bisher	L	1.0		Agroscope, VSGP	Laitues (non pommées), Laitue feuille de chêne	Autorisation de Difenoconazole, Slick	F	Les difénoconazoles sont autorisés sur salades pommées (délai d'attente 3 semaines), mais pas sur les salades à feuilles, respectivement celles qui ne pommont pas (batavia, feuilles de chêne). On aboutit à des dénonciations en raison de l'absence d'autorisation formelle. L'absence d'autorisation est renvoyée à l'absence de pommaison malgré le fait que l'autorisation est accordée sur chicorées et sur mâche (mâche d.a. n.d. ; persil d.a. 3 semaines, chicorée frisée d.a. 3 semaines). Autoriser Slick (difénoconazole) sur salades à feuilles contre la maladie des taches annulaires (Marssonina). Aucun produit n'est autorisé à ce jour contre cette maladie.	Difenoconazol	Slick (Syngenta, Stähler)	FRL nov. 2022: l'UMS regarde avec l'entreprise ce qui se passe à ce sujet. AGS sep. 2022: l'étude sur les résidus est terminée et le rapport a été rédigé. Celui-ci a été transmis à l'UMS. On peut supposer que l'entreprise a déposé entre-temps une demande d'autorisation ? FRL nov. 2021: Les études de résidus élaborées seront envoyées par AGS à l'entreprise. Celle-ci déposera ensuite une demande d'autorisation à cet effet. UMS oct. 2021: Le projet sera achevé d'ici la fin 2021, puis une demande d'homologation devra être déposée pour toutes les salades. AGS sep. 2021: Les études de résidus de deux ans pour Lollo seront terminées par AGS en automne 2022. La société pourra déposer une demande d'homologation au début de 2022. FRL 2020: Des études de résidus sont en cours, continuer. AGS sep. 2020: En 2020 les premières études de résidus avec difénoconazole et un délai d'attente de 2 semaines sont menées par AGS. Une 2ème série suivra en 2021. FRL nov. 2019: AGS continue ses travaux en la matière. AGS voit avec la firme (Éventuellement raccourcir le délai d'attente). AGS sep. 2019: La première étude des résidus sur laitue feuille de chêne est en cours. FRL nov. 2018: Slick n'a encore jamais été autorisé sur les salades feuilles. Sera examiné par la firme à l'interne et aussi à l'échelon international. Deux firmes de protection phytosanitaire étudient ce thème. AGS sep. 2018: Avant de pouvoir déposer une requête pour Slick, il faut mener des études approfondies et coûteuses sur les résidus. D'autres projets ont été préférés pour les demandes de financement d'analyses de résidus par le fonds de l'UMS en raison du niveau de priorité moyen. Commentaires 2012-2017 supprimés.
59	19-36	bisher	L	1.8		BLW	Scorsonère	Herbicide	H	Homologation du Carbetamide ((R)-1-(Ethylcarbamoylethyl) carbanilate; No CAS: 16118-49-3 No CIMAP: 95). Ceci est permis dans la chicorée, mais pas dans la scorsonère. Distribution via Omya. L'objectif est l'approbation par le biais d'une utilisation mineure dans les scorsonères.	Dimethenamid-P	Spectrum (BASF)	FRL nov. 2022: homologation de la nouvelle substance active alternative. Biffer Carbetamid. AGS sep. 2022: la demande d'autorisation sera poursuivie après la fin de la réévaluation de la substance active FRL nov. 2021: Matière active en réexamen ciblé. Demande déjà déposée depuis plusieurs années. Réponse de l'OFAG en attente. AGS sep. 2021: Où en est la demande d'homologation ? FRL 2020: La demande d'autorisation est en cours, maintenir. AGS sep. 2020: La demande d'autorisation pour Spectrum est en cours FRL nov. 2019: Spectrum est déposé. AGS sep. 2019: Le carbétamide n'est plus autorisé en Suisse depuis une année. FRL nov. 2018: Des firmes mènent des clarifications sur les deux matières actives. AGS sep. 2018: L'autorisation pour le carbétamide a expiré en Suisse. Aucune possibilité. Des requêtes d'« usage mineur » pour le diméthénamide-P (Spectrum) et le propyzamide (Kerb, etc.) pourraient être déposées sur la base des homologations belges afin d'étendre le spectre d'efficacité des herbicides autorisés.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
60	20-13	bisher		1.9		VSGP, Firma	Asparagacées	Blaniule mouchetée	I	La blaniule mouchetée ne figure pas sur la liste des ravageurs de l'asperge. Il n'existe ainsi aucun moyen de lutte. Les dégâts allant croissants ces dernières années, il sera nécessaire de se doter de moyens de lutte dans le futur.	Pyrethroiden, Spinosad	Carponem (Andermatt Biocontrol Suisse)	FRL nov. 2022: le mode de vie de ce ravageur rend la lutte extrêmement difficile. Des terpènes seraient éventuellement une possibilité à examiner. Faire des recherches à ce sujet. Une entreprise serait prête à tester ces substances actives. La production peut prendre contact avec eux. AGS sep. 2022: difficile à combattre chimiquement en raison de son mode de vie. FRL nov. 2021: Ravageur très difficile à combattre. Suivant les conditions météorologiques, il est présent ou non. Maintenir. AGS sep. 2021: Blaniule mouchetée: qu'en est-il de Steinemema carpocapsae en termes d'efficacité (question à la société) ? Le criocère de l'asperge a déjà été abordé au point 21-35. FRL 2020: Lutte chimique s'avère très difficile car ils vivent principalement dans la litière. Chercher des alternatives. Eventuellement avec des antagonistes (CABI [Delémont]). Téfluthrine peut être supprimé. Maintenir le projet. AGS sep. 2020: Le problème essentiel pourrait être d'appliquer le produit au bon endroit au bon moment pour atteindre le myriapode. Sur les betteraves sucrières téfluthrine est homologué pour le traitement des semences contre le myriapode. Utilisation de pyrethroides, spinosad ? FRL nov. 2019: C'est un problème plus important dans le canton de SG. L'intégration d'un nouveau ravageur ne constitue pas un problème. AGS peut voir ce qui serait efficace. Avant que le ravageur n'attaque d'autres cultures. AGS sep. 2019: Des clarifications quant à l'efficacité d'insecticides possibles seront probablement nécessaires dans un premier temps.
61	23-14	neu		1.2			Tomate	Homologuer définitivement la pratique de confusion sexuelle (Isonet T et autres formulations similaires : Tutatec ®) en culture de tomates	D	Le lépidoptère Tuta absoluta a été de nouveau très présent cette année. Les observations de lutte par confusion sexuelle sont très encourageantes, cette pratique durable doit être homologuée définitivement.	confusion sexuelle	Isonet T, Tutatec	FRL nov. 2022: à regrouper avec le n° 22-26. L'homologation d'urgence pour 2023 sera déposée par l'entreprise. UMS sep. 2022: homologation d'urgence pour une utilisation en 2023 sera demandée si aucune autorisation à long terme n'est en vue. AGS sep. 2022: il faudrait travailler en vue de l'obtention d'une autorisation permanente. Concertation avec l'entreprise et l'OFAG
62	22-38	bisher	L	1.2		Firma	Tomates, aubergines	Homologation du Capsanem (Steinemema carpocapsae) pour lutter contre les punaises mirides	L	La punaise Nesidiocoris tenuis cause des dégâts importants en cultures de tomate depuis 2018 et a été détectée sur d'autres cultures. Les dégâts occasionnés sur tomates sont des anneaux nécrotiques sur tiges et pétioles, des chutes de fleurs (perte de bouquets) qui affaiblissent voire inhibent la croissance. Le produit Capsanem permet une lutte efficace et respectueuse de la lutte biologique. Le produit est homologué en France.	Steinemema carpocapsae	Carponem (Andermatt Biocontrol Suisse)	FRL nov. 2022: demande d'autorisation déposée. AGS sep. 2022: où en est la demande d'autorisation ? FRL nov. 2021: Demande d'autorisation déposée par l'entreprise pionnière. UMS oct. 2021: Biocontrol n'a pas déposé de demande en raison du manque de données sur l'efficacité. AGS sep. 2021: Quelle sont les dernières expériences en matière d'essais de l'entreprise ? Une demande d'homologation sera-t-elle présentée ? FRL 2020: Extension d'homologation souhaitée. Poursuivre. AGS sep. 2020: Si cet organisme est déjà autorisé en France pour la lutte contre les punaises, il faut demander une autorisation correspondante en Suisse, où cet auxiliaire est déjà autorisé contre les otiorhynques, vers gris, etc.
63	23-16	neu		1.2			Tomate, Aubergine, Poivron	ToBRFV, lutte contre le virus, autorisation de l'utilisation du désinfectant Virkon S en renfort du MennoFlorades	D	Le virus du ToBRFV inquiète la profession. Au vu de la situation européenne, des mesures et outils de protection doivent être à disposition des producteurs suisses. La désinfection du matériel de culture est un point crucial dans la stratégie de lutte contre ce pathogène. Dans ce contexte le Virkon S propose un spectre d'action satisfaisant.	solution désinfectante	Virkon S	FRL nov. 2022: voir n° 22-27, biffer UMS sep. 2022: l'OFSP a étendu l'année dernière l'autorisation de Virkon S aux domaines des denrées alimentaires et des aliments pour animaux. Virkon S peut être utilisé pour la désinfection des surfaces dans le secteur alimentaire. L'OFSP a confirmé qu'il concerne également toutes les surfaces d'une serre. Les aliments doivent être protégés de la contamination (par exemple, les couvrir ou les retirer). Xeron est un autre désinfectant efficace.
64	22-26	bisher	L	1.2		VSGP, BLW	Tomates	Homologuer définitivement la pratique de confusion sexuelle (Isonet T) en culture de tomates	D	Le lépidoptère Tuta absoluta a été de nouveau très présent. Les premières observations de lutte par confusion sexuelle sont encourageantes, cette pratique durable doit être homologuée définitivement.	E7Z9-12 Ac	Isonet T (Andermatt Biocontrol Suisse) Tutatec	FRL nov. 2022: regrouper avec le n° 23-14. UMS sep. 2022: le cas échéant, demander à nouveau une homologation d'urgence si l'on n'avance pas dans le cadre d'une homologation définitive. AGS sep. 2022: travailler en vue d'une autorisation définitive FRL nov. 2021: Il est souhaité que la technique de confusion sexuelle soit définitivement autorisée et non qu'une nouvelle autorisation doive être demandée chaque année. L'UMS et l'entreprise poursuivent ensemble le traitement de cette question. AGS sep. 2021: La branche devrait prendre contact avec l'OFAG. FRL 2020: cf. Newsletter UMS du 19.11.20. Demande ordinaire est en suspens. Eventuellement conversion de la homologation en cas de situation d'urgence en homologation officielle ? AGS sep. 2020: Est-ce que l'homologation en cas de situation d'urgence peut être prolongée ou converti en homologation officielle ? FRL nov. 2019: L'homologation d'urgence arrive à son terme. Une nouvelle homologation d'urgence sera éventuellement accordée ; les données ont été déposées. UMS oct. 2019: Isonet T avait été autorisé temporairement jusqu'au 31 octobre 2019 pour une application restreinte. Demande d'autorisation en suspens à l'OFAG. AGS sep. 2019: Où en est la demande d'autorisation déposée ? FRL nov. 2018: Procédure d'homologation déposée par la firme. L'UMS va se renseigner. AGS sep. 2018: Il pourrait être préférable de mener les analyses réalisées dans le but d'obtenir l'autorisation officielle de la technique de la confusion sexuelle dans le cadre d'un projet d'Extension.
65	21-03	bisher	L	1.4		Firma, M.Meier/ACW, Kt. VS	Tomates, aubergines	Aculops, acariose bronzée; acarien jaune Homologation du spiromesifen (Oberon®) sur solanacées contre l'acariose bronzée	I, L	L'acariose bronzée (Aculops lycopersici) est un problème croissant en Europe ces dernières années. Nos cultures sont touchées de plus en plus tôt. Le seul produit actuellement homologué dans les tomates (Vertimec®) ne respecte pas les auxiliaires biologiques. Selon les producteurs, abamectine et Vertimec n'ont qu'un effet restreint contre l'acariose bronzée. De ce fait il faut mettre à disposition d'autres produits/substances actives, en plus de la recherche élargie d'auxiliaires (demande précédente). Un produit homologué en Europe est efficace et respecte la lutte biologique. Le produit devrait également être demandé en Suisse. Recherche active de parasites/auxiliaires contre l'acariose bronzée dans les pays d'origine de la tomate ainsi que dans la faune existante (recherche bibliographique, études sur le terrain).	Spiromesifen Metarhizium anisopliae var. anisopliae Stamm F52 Parasiten/Auxiliaires gegen Rostmilbe	Kumulus (BASF)	FRL nov. 2022: l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de données pour déposer une demande d'autorisation. Pour l'utilisation de Kumulus dans les aubergines, l'entreprise cherche à obtenir une homologation. AGS sep. 2022: la demande d'autorisation pour le soufre progresse-t-elle ? FRL nov. 2021: Kumulus WG est déposé pour homologation depuis un an. AGS Conthey pourrait rechercher des auxiliaires contre cela. Mais il s'agirait alors d'un projet d'extension. AGS sep. 2021: L'entreprise a-t-elle pu obtenir des données sur l'efficacité du soufre mouillable ? FRL 2020: Oberon est supprimé, n'est homologué nulle part en Suisse. Dans les tomates une demande pour du soufre mouillable (Kumulus) contre le mildiou a été déposée. Des données sur l'efficacité du soufre contre les acariens sont recherchées ou doivent être élaborées. Substances actives avec effet direct contre les acariens sont plus faciles à vérifier. Pour cela, des exploitations qui participent à l'examen de nouveaux produits sont cherchées. Eventuellement il y aura une lettre circulaire aux offices cantonaux de la part de CCM/FRL. Kiron, Movento, soufre (effets secondaires) seraient déjà homologués. AGS sep. 2020: Est-ce que l'entreprise a déposé une demande ? FRL nov. 2019: La firme déposera une demande d'autorisation ; il lui reste à faire quelques clarifications en interne. Mais cela devrait se faire. Les problèmes sont en forte augmentation. La firme cesse de travailler sur Oberon. (Une réunion avec la firme sera nécessaire pour discuter ce problème d'autorisation). Des essais ont eu lieu à Conthey. Biffer Oberon et continuer de travailler avec l'approche de Conthey. Il semble que les polymères qui combattent les acariens aient du succès. Ne nécessite pas de procédure d'autorisation, car ce n'est pas un produit phytopharmaceutique. Ne fait pas la différence entre les auxiliaires et les ravageurs. UMS oct. 2019: Soufre mouillable a un effet contre l'acariose bronzée dans les tomates, mais pas d'autorisation pour les tomates. A moyen terme une entreprise va déposer une demande d'extension pour tomates. Selon l'indice PPH il existe actuellement des alternatives chimiques, Vertimec Gold est autorisé dans les tomates sous serre contre l'acariose bronzée. AGS sep. 2019: La firme a-t-elle déjà déposé la demande ? FRL nov. 2018: En ce qui concerne le soufre mouillable, il faut une firme qui déposera une requête. Une firme vérifie ce qui est possible quant au dépôt d'une requête. Oberon n'est pas homologué en Suisse. Appliqué fréquemment sur tomate à l'étranger. Vertimec constituerait une solution de remplacement. L'UMS discutera à ce sujet avec le propriétaire du produit et tirera au clair ce qu'il faut pour obtenir une autorisation. AGS sep. 2018: Les analyses les plus récentes d'AGS ont révélé qu'il n'est désormais plus nécessaire de présenter une étude sur les résidus pour faire une demande d'autorisation du soufre comme produit phytosanitaire. Résultats quant à l'efficacité ? Extrapolation ? Commentaires 2013-2017 supprimés.
66	22-41	bisher	L	1.0		VSGP	Tomates, courgettes	Cladosporium	F	Cladosporium devient de plus en plus un problème sur tomate et courgette. Il n'existe que des variétés dotées d'une résistance limitée contre ce pathogène. Les fongicides jadis efficaces contre cette maladie ne sont aujourd'hui plus sur le marché. Le producteur a besoin de produits et de stratégies efficaces pour réduire l'utilisation de fongicides dans ces cultures. La résistance C5 ne suffit plus (C6) et les tomates de type Peretto, Cœur de boeuf et de nombreuses autres à petits fruits ne sont plus protégées. Aucun pph n'offre une bonne efficacité. Une analyse génétique du développement des nouvelles souches serait utile à l'élaboration de nouvelles stratégies de lutte (en collaboration avec des sélectionneurs). Les producteurs de tomates pour la vente directe cultivent des anciennes variétés (Rose de Berne, Noire de Crimée, Cœur de boeuf Albenga...) demandées par le consommateur. Ces variétés n'ont pas de résistances à la cladosporiose (Cladosporium fulvum). Il n'y a aucune préparation ou produit bio homologué contre cette maladie.	Pyraclostrobin Boscalid Cyflufenamid	Signum (BASF) Cidely Top (Syngenta)	FRL nov. 2022: Cidely Top est autorisé. En raison de données sur l'efficacité insuffisantes, il n'est actuellement pas possible de déposer une demande d'autorisation pour Signum pour les tomates. Une autorisation pour Signum serait souhaitable. AGS Conthey doit élaborer ces données sur l'efficacité. L'entreprise clarifie quelles données sont déjà disponibles. AGS sep. 2022: Cidely Top sera-t-il disponible à partir de 2023 ? UMS sep. 2022: Cidely Top est autorisé contre cladosporiose sur les tomates. Il est autorisé dans les cucurbitacées contre diverses autres maladies. FRL nov. 2021: La demande d'autorisation sera déposée par l'entreprise en janvier 2022. Viser éventuellement une homologation d'urgence, car il n'y a plus de substances actives disponibles pour le moment. L'UMS clarifie cette question. Fideli Top éventuellement possible pour 2023. UMS oct. 2021: Encor état 2020. AGS sep. 2021: Sujet permanent chez les tomates et les courgettes ! L'USM doit clarifier avec l'entreprise dans quel stade se trouve la demande d'homologation. FRL 2020: Attendre les décisions d'homologation usage mineur et demande culture majeure. La hiérarchisation pour l'OFAG est effectuée par l'entreprise. AGS sep. 2020: Quel est l'état des demandes d'autorisation pour Signum ? FRL nov. 2019: Une firme a déposé quelques indications. Ça ne se fera pas encore pour les courgettes. La firme déposera une demande pour les tomates. Une substance active convient, l'autre plutôt pas. On exhortera la firme à lancer cela. La firme ajoutera les tomates, les concombres, les courgettes et les fraises. AGS sep. 2019: A-t-il déjà été possible de faire une demande à la firme propriétaire du produit concernant Signum sur courgette (demande d'usage secondaire sur la base de l'Italie) ? La tomate n'est pas une culture mineure, d'où l'impossibilité d'appliquer la procédure d'autorisation simplifiée. FRL nov. 2018: «Usage mineur» possible sur courgette; la firme déposera une autorisation de requête à l'OFAG. AGS sep. 2018: C59Signum est autorisé en Italie en complément sur tomate contre la cladosporiose. En Belgique aussi, Signum est autorisé sur courgette contre la cladosporiose (possibilité de déposer une requête d'usage mineur). Il serait bon de faire une demande à la firme. Des essais de lutte sur courgette sont menés en ce moment au Tessin par M. Jermini. Commentaires 2016-2017 supprimés.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Agroscope Statusbericht / rapport de situation	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff / nouvelle substance active	Handelsbezeichnung (Firma / Nom commercial (entreprise))	Commentaire Recherche / Commentaire entreprise produits phyto / Commentaire entreprise phyto / Commentaire CF Bio / UMS
67	23-20	neu	f	1.8			Pastèque	Homologation du MOVENTO SC contre les pucerons du feuillage - pastèque	I	Les cultures de pastèques sont régulièrement touchées par des attaques de pucerons, vecteur notamment du WMV (Water Melon Virus) sur bon nombre de cucurbitacées. Il n'existe actuellement pas de moyens de contrôle efficace contre la gestion de ces ravageurs, en raison du fait que la matière active pirimicarbe est limitée au niveau du spectre d'efficacité sur certains pucerons. Une homologation du MOVENTO SC existe sur les cultures de melons et montre une excellente efficacité contre les pucerons, c'est la raison pour laquelle nous demandons une homologation sur pastèque comme usage mineur.	spirotramat	MOVENTO SC	FRL nov. 2022: la substance active n'est pas autorisée pour les pastèques. Il faudrait viser une procédure minor use. L'UMS clarifie ce point avec l'entreprise. AGS sep. 2022: Movento SC est autorisé en CH sur les melons.
68	23-23	neu	L	1.0			Chicorée witloof	Maintien du BOLERO (imazamox) en culture de Chicorée witloof (endive)	H	La gestion des adventices en cultures d'endives est un réel défi avec les différents retraits des spécialités commerciales actuellement sur le marché. La suppression de l'usage endive du BOLERO (W-6101, Leu+GYGAX) prévue le 31.12.2022 conduit à une lacune sans précédent pour le contrôle de l'enherbement des cultures d'endives pour 2023. Cette extension d'usage n'est hélas pas présente dans l'autre BOLERO (W-6099-2) distribué par la firme LEU+ GYGAX ainsi que le BOLERO (W-6099) distribué par BASF. La suppression de différentes spécialités commerciales et les différentes consultations de l'OFAG sur certaines matières actives laisse la filière des endiviers dans une situation d'incertitude avec le souhait également de conserver des spécialités encore disponibles tel que le DEBUT/SAFARI (triflurosulfuron-méthyl). Nous demandons alors un maintien de l'homologation du BOLERO sur endive pour maintenir la gestion des adventices.	imazamox	BOLERO (BASF)	FRL nov. 2022: l'entreprise fait une demande B avec les données d'AGS. UMS sep. 2022: une homologation d'urgence pour l'utilisation de Bolero dans les chicorées sera déposée pour 2023. AGS sep. 2022: des études d'efficacité et de résidus des années précédentes ont été mises à la disposition de l'entreprise afin qu'elle puisse déposer une demande d'extension pour son produit à base d'imazamox sur les chicorées, lequel reste sur le marché.
69	23-02	neu		1.4			Mais sucré	Perte d'herbicide par Gardo Gold. Il s'agit d'une restriction PER. Est-elle aussi valable dans les cultures maraichères PER ? L'autorisation de la substance active terbuthylazine (TBA) est retirée. De ce fait, le produit Gardo Gold ne peut plus être utilisé. Le produit Spectrum, avec la substance active diméthénamide-P, qui est la seule alternative envisageable, est autorisé en Suisse pour la culture du maïs, mais pas pour le maïs doux.	H	Si la pré-levée n'est plus possible, la culture du maïs sous film se perd. Cela correspond à environ 35 ha. Les importations augmentent et la culture suisse sera déclassée. La valeur ajoutée se perd à tous les niveaux. Obtenir et demander une autorisation pour Spectrum. Sans substance active efficace en pré-levée, nous ne pouvons plus faire cultiver dans ce cadre les quelque 35 ha de maïs sous films (culture sous voile, respectivement avec film de paillage biodégradable selon la norme SN EN 17033 :2018). En revanche, cette marchandise issue de la culture régionale suisse nous manquerait pour la commercialisation en tant que maïs frais et pour la transformation en maïs doux pasteurisé, car cela représente environ 1/3 de notre surface cultivée PER. En conséquence, nous devrions importer du maïs doux d'Allemagne ou des Pays-Bas jusqu'au début de la récolte en plein champ (vers la mi-août) et réduire la surface cultivée en Suisse. Cela serait très radical pour les producteurs concernés et pour nous et nos clients, la valeur ajoutée de la transformation et de la commercialisation des produits régionaux disparaîtrait. Nous demandons donc au Forum Recherche Légumes d'examiner et de demander une autorisation pour Spectrum pour une utilisation en pré-levée sur le maïs doux.		Spectrum (BASF)	FRL nov. 2022: Spectrum serait une bonne solution. A ce sujet, demande d'homologation d'urgence de l'UMS pour 2023 déposée. L'entreprise a demandé l'autorisation à cet effet. AGS sep. 2022: Spectrum est autorisé en Allemagne pour le maïs doux, aussi bien en pré-levée qu'en post-levée. L'entreprise devrait être motivée à déposer une demande C correspondante en Suisse. UMS sep. 2022: réexamen ciblé de Dimethenamid-P en cours.
70	23-21	neu	L	1.0	Freiland 2022/10	AGS	Oignon	Homologation du BASAGRAN SG, KUSAK et autres spécialités à base de bentazone - oignons	H	La gestion des adventices en oignons est devenue l'un des plus grands défis pour les cultures maraichères de plein champ. La bentazone dispose d'une homologation en France sur la culture d'oignons et est particulièrement efficace sur la camomille matricaire et sur le souchet comestible. Ces adventices, très problématiques en plein champ, ne sont pas contrôlables avec les programmes de désherbage actuels. C'est pourquoi nous demandons une homologation des spécialités commerciales à base de bentazone.	bentazone	BASAGRAN SG, KUSAK et autres spécialités	FRL nov. 2022: à regrouper avec 23-07. AGS sep. 2022: différents essais dans les oignons ont révélé un spectre d'action intéressant de Bentazon. Les adventices à problèmes ont également été bien cernées. En Belgique, il existe une autorisation correspondante. Les oignons ne sont pas des minor crop, c'est pourquoi une demande B doit être déposée.
71	23-05	neu		1.0	Freiland 2022/5, 2022/10	AGS	Oignon comestible	Lacunes dans les autorisations et les homologations contre les champignons foliaires (préventif). Le nombre d'applications autorisées de certains fongicides ne suffit pas à garantir les exigences de qualité	F	Mancozeb, Chlorothalonil ne sont plus autorisés. Fluazinam a des exigences particulières SPe, que faire ? Les restrictions d'utilisation dans la culture conventionnelle et biologique ne sont pas satisfaisantes par rapport aux pays voisins pour répondre aux exigences de qualité élevées. Désavantage concurrentiel. Cette année, des autorisations d'urgence ont été octroyées pour la lutte contre le mildiou de l'oignon. Pour 2023, la production ne dispose actuellement pas de moyens de protection contre ce pathogène majeur en production d'oignons. L'oxathiapiprolone, adoptée par de nombreux pays voisins, permettrait une bonne couverture en matière de protection contre le mildiou de l'oignon. C'est pourquoi nous demandons l'homologation de la matière active oxathiapiprolone (ORUNDIS PLUS® et autres spécialités) sur les cultures d'Alliacées afin de réduire la pression de cet agent pathogène et ainsi éviter sa propagation.	oxathiapiprolone	ZORVEC, ORUNDIS PLUS	FRL nov. 2022: Zorvec est bloqué. Homologation d'urgence demandée par l'UMS. UMS sep. 2022: afin de garantir également la lutte en 2023, des homologations d'urgence seront à nouveau demandées en guise de transition (difficile pour l'oxathiapiprolone, car la substance active n'est pas autorisée en Suisse). AGS sep. 2022: en Allemagne, la substance active oxathiapiprolone est autorisée, entre autres, sur les oignons comestibles. En Suisse, elle n'est encore autorisée pour aucune culture. De plus, en Suisse, les oignons ne sont pas des minor crop. L'entreprise doit donc déposer une demande complète. AGS sep. 2022: est traité par AGS dans le cadre d'un projet d'extension (2022/10). Examen de stratégies de lutte avec des substances chimiques et non chimiques